



# Évaluation de la situation du marché du travail au Canada

---

Ottawa, Canada  
29 octobre 2012  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

**Préparé par :** Randall Bartlett et Stephen Tapp\*

---

\* Les auteurs remercient Mostafa Askari, Patricia Brown, Scott Cameron, Hai Yun Lao, May Luong, Chris Matier et Jocelyne Scrim de leurs précieux commentaires. Prière de communiquer avec [Randall.Bartlett@parl.gc.ca](mailto:Randall.Bartlett@parl.gc.ca) et [Stephen.Tapp@parl.gc.ca](mailto:Stephen.Tapp@parl.gc.ca) pour tout autre renseignement. L'analyse s'appuie en partie sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Tous les calculs, applications et interprétations des données sont ceux des auteurs, qui sont également responsables de toute erreur éventuelle.

## Résumé

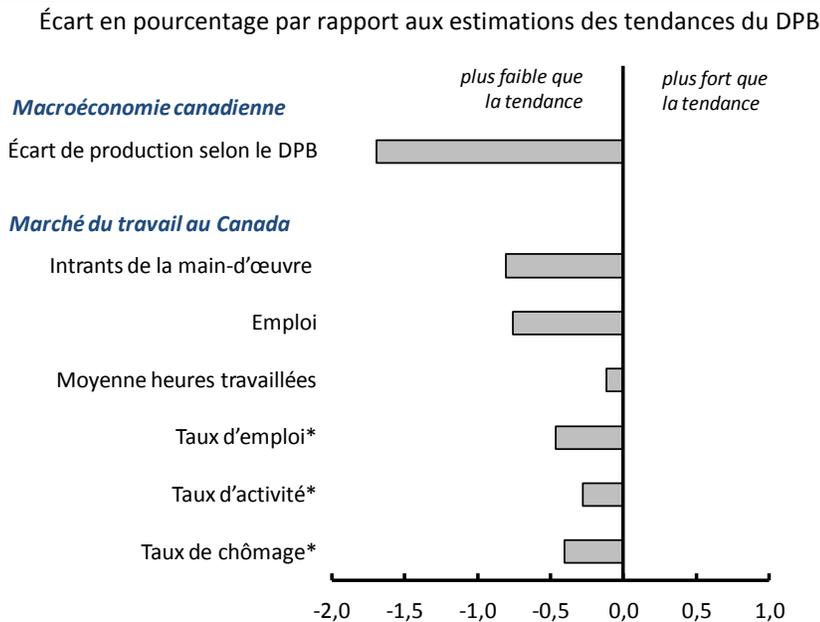
La situation du marché du travail, en particulier l'emploi, est un thème récurrent chez les décideurs et les analystes. Cependant, les évaluations se focalisent souvent sur les fluctuations à court terme d'un petit ensemble d'indicateurs, comme le niveau de l'emploi et le taux de chômage. Si ces indicateurs sont certes utiles, ils ne permettent toutefois de n'obtenir qu'une perspective limitée du marché du travail.

Dans le présent rapport, le DPB tente de brosser un portrait plus complet du marché du travail au Canada en se penchant sur un large éventail d'indicateurs du marché du travail; en comparant les niveaux effectifs à ses estimations des tendances sous-jacentes; en prenant en compte des périodes plus longues qui englobent les récessions antérieures et en comparant la tenue récente du Canada à ce chapitre à celle d'un groupe important d'économies avancées. Ce rapport présente la situation du marché du travail au regard de trois grandes questions :

*Question 1 : Comment le marché du travail au Canada évolue-t-il par rapport aux tendances sous-jacentes?*

Bien que l'économie et le marché du travail en général poursuivent leur remontée au Canada par rapport au creux de la récession mondiale en 2009, la plupart des indicateurs du marché du travail demeurent, selon le DPB, plus faibles que leurs niveaux tendanciels estimés (figure 1 du Résumé).

**Figure 1 du Résumé : Indicateurs clés du marché du travail et leurs tendances, 2012T3**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

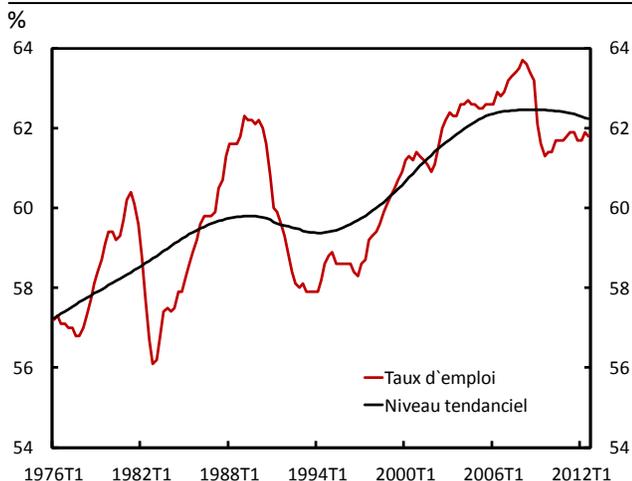
Notes : \* Indique un écart en point de pourcentage. Pour plus de détails, voir les sections 2 et 3 du présent document et l'annexe A.

Par exemple, selon les estimations du DPB, au troisième trimestre de 2012 il y avait au Canada plus de 130 000 emplois de moins que ce que permettrait le niveau tendanciel du marché du travail (un écart de 0,8 %). En plus d'être inférieurs à leurs tendances respectives, plusieurs indicateurs de ce marché exprimés en taux (comme les taux de chômage, d'emploi et d'activité) demeurent plus faibles qu'ils ne l'étaient avant la récession. L'actuelle faiblesse cyclique de l'ensemble du marché du travail au Canada cadre avec la croissance modeste des salaires, la déclaration de la Banque du Canada selon laquelle il reste une certaine marge de ressources inutilisées sur le marché du travail et le fait que le DPB et plusieurs autres organismes (dont le FMI, l'OCDE et la Banque du Canada) estiment que l'économie canadienne fonctionne actuellement en-deçà de son niveau tendanciel ou potentiel.

**Question 2 : Comment le marché du travail se comporte-t-il au Canada par rapport aux cycles conjoncturels antérieurs?**

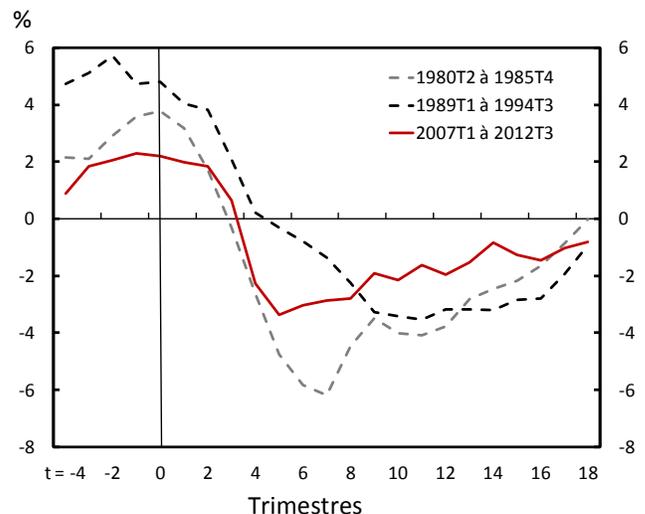
Le marché du travail au Canada était en meilleure posture au tout début de la dernière récession qu'il ne l'avait été au cours des décennies précédentes, puisque le taux de chômage était plus faible et le taux d'emploi plus élevé qu'au cours des décennies passées (le taux d'emploi représente le pourcentage de personnes occupées dans la population active, c'est-à-dire ayant au moins 15 ans; voir figure 2a du Résumé). Cette solidité relative est attribuable en partie à des changements d'ordre démographique et à la progression soutenue de l'activité des femmes†. De plus, selon le DPB, au cours des quatre années qui ont suivi la toute dernière récession mondiale, le marché du travail canadien s'est comporté généralement mieux qu'au cours des ralentissements des années 1980 et 1990 (figure 2b du Résumé). C'est ce qu'ont révélé la plupart des indicateurs du marché du travail analysés, en particulier les mesures concernant le chômage, qui n'ont pas été aussi touchées au cours de la dernière récession qu'au cours des cycles conjoncturels antérieurs.

**Figure 2 a du Résumé : Taux d'emploi, 1976T1 à 2012T3**



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.  
Nota : Voir section 2 du présent document et l'Annexe A pour en savoir plus.

**Figure 2b du Résumé : Comparaison des cycles conjoncturels, nombre total d'heures travaillées corrigé en fonction des tendances**



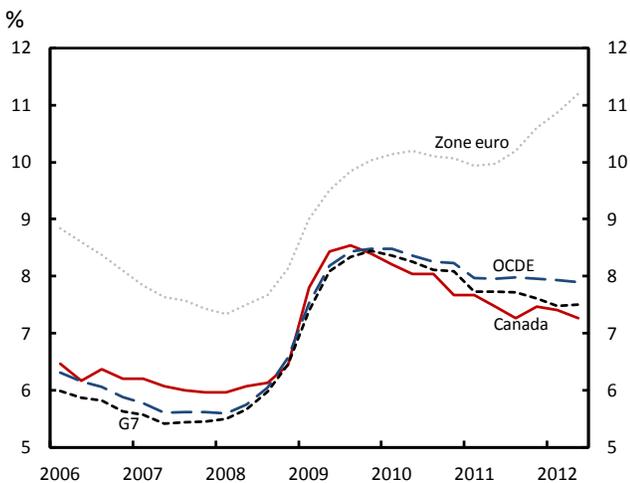
Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.  
Nota : t = 0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi.  
Voir section 2 ci-après et l'Annexe A pour en savoir plus.

† Avec les départs à la retraite des baby-boomers, la croissance de la population active ralentira pour des raisons démographiques (voir, DPB 2012).

Question 3 : Comment le marché du travail se comporte-t-il au Canada par rapport à d'autres pays?

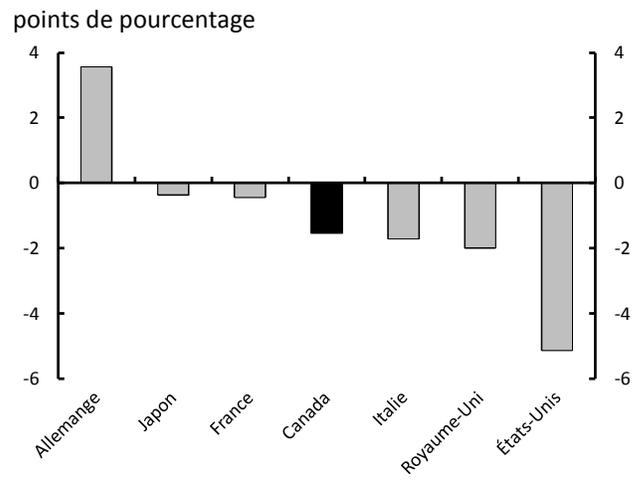
Au cours de la récession mondiale, le taux de chômage a légèrement moins augmenté au Canada que dans l'ensemble des pays du G7 et de l'OCDE (Figure 3a du Résumé). Au sein des pays du G7, le Canada se classait au milieu du peloton pour ce qui est de la variation du taux d'emploi, ou pourcentage des personnes en âge de travailler qui occupent un emploi (Figure 3b du Résumé). Bien que son marché du travail ait subi les effets de la récession dans une mesure essentiellement analogue à celle de ses homologues, le Canada est actuellement en bien meilleure posture que la moyenne des pays du G7 et de l'OCDE pour plusieurs indicateurs du marché du travail, en particulier le chômage de longue durée et le taux d'emploi des femmes. Qui plus est, le marché du travail au Canada affiche actuellement une tenue supérieure à celui d'autres pays dont les économies sont en butte à des difficultés comme celle des États-Unis et la zone euro.

Figure 3a du Résumé : Taux de chômage harmonisé, 2006T1 à 2012T2



Source : Base de données de l'emploi de l'OCDE.  
 Nota : La zone euro est constituée de 17 États membres de l'Union européenne qui utilisent l'euro. Voir les précisions données à la Section 5 ci-après.

Figure 3b du Résumé : Variation du taux d'emploi des pays du G7, 2007 à 2011



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget, Base de données de l'emploi de l'OCDE  
 Nota : Personnes ayant un emploi en proportion de la population ayant entre 15 et 64 ans. Voir les précisions données à la Section 5 ci-après.

Rapports gouvernementaux sur l'évolution du marché du travail

De l'avis du DPB, le gouvernement du Canada pourrait améliorer les rapports qu'il présente sur le marché du travail s'il reprenait des indicateurs similaires de la situation sur ce marché dans ses principaux documents économiques, par exemple en faisant état dans *Le Budget* et *La Mise à jour des projections économiques et financières* de l'évolution des indicateurs clés du marché du travail par rapport à leurs tendances estimatives. Cette approche assurerait une évaluation plus complète et plus précise de l'évolution du marché du travail au Canada, ce qui serait à l'avantage à la fois des parlementaires et de la population en général.

## **Table des matières**

1	Introduction	1
2	Indicateurs de l'emploi	2
3	Indicateurs du chômage et de vacance de postes	8
4	Salaires et rémunération	14
5	Comparaisons internationales	16
6	Conclusions	21
	Références	23
	Annexe A – Méthodologie du DPB pour l'estimation des tendances relatives aux indicateurs du marché du travail et au produit intérieur brut potentiel	24
	Annexe B – Ventilation des indicateurs du marché du travail	26
	Annexe C – Estimation des flux du chômage	32

## 1. Introduction

La situation du marché du travail, en particulier l'emploi, est un thème récurrent chez les décideurs et les analystes. Cependant, les évaluations se focalisent souvent sur les fluctuations à court terme d'un petit ensemble d'indicateurs, comme le niveau de l'emploi et le taux de chômage. Si ces indicateurs sont certes utiles, ils ne permettent toutefois de n'obtenir qu'une perspective limitée du marché du travail. Par exemple, certains commentateurs qui suivent l'évolution récente du marché du travail s'attachent trop aux variations mensuelles de ces données, qui – parce que leur estimation se fait à l'aide de sondages auprès d'un sous-ensemble de la population canadienne – risquent de présenter des erreurs d'échantillonnage<sup>1</sup>. Qui plus est, certaines analyses qui adoptent une perspective à plus long terme peuvent néanmoins aboutir à un aperçu incomplet de la situation du marché du travail si d'autres informations contextuelles pertinentes en sont absentes, comme les tendances sous-jacentes de la série ou des modifications de la population en âge de travailler pendant la période étudiée<sup>2</sup>.

Dans le présent rapport, le DPB tente de présenter une perspective de la situation du marché du travail au Canada qui est plus large. Pour ce faire, nous avons adopté une approche qui consiste à analyser un vaste éventail d'indicateurs du marché du travail; à comparer les niveaux actuels aux estimations que fait le DPB de leurs tendances sous-

jaçantes, lorsque cela est possible; à prendre en considération des périodes à plus long terme qui englobent les récessions antérieures et à comparer la tenue récente du Canada à ce chapitre à celle d'un groupe important d'économies avancées.

Les résultats donnent à penser que, de manière générale, le marché du travail au Canada n'est pas aussi touché par le ralentissement actuel qu'il ne l'a été lors des récessions des années 1980 et 1990. Ceci dit, un large éventail d'indicateurs de ce marché affichent un niveau inférieur à leur tendance sous-jacente et, dans certains cas, inférieur au niveau d'avant la récession mondiale de 2009. Par rapport aux pays du G7 et de l'OCDE, le Canada affiche actuellement une tenue supérieure à la moyenne pour plusieurs indicateurs comparables du marché du travail et fait bien meilleure figure que certaines autres économies plus durement touchées, comme celle des États-Unis et la zone euro.

Derrière ces données globales sur la situation du marché du travail au Canada se dissimule un tableau nuancé par âge, secteur, sexe et région. Le marché du travail s'est distingué récemment par certaines tendances, notamment le fait que les travailleurs plus âgés sont généralement en meilleure posture que leurs homologues plus jeunes, que les services ont affiché une meilleure tenue que les secteurs producteurs de biens, que les femmes sont en meilleure position que les hommes et que le marché du travail est beaucoup plus serré dans les provinces des Prairies qu'ailleurs au pays.

L'analyse que nous présentons dans le présent rapport est de nature essentiellement descriptive. La comparaison des niveaux des indicateurs clés aux estimations, selon le DPB, des tendances à plus long terme a pour objectif de fournir un contexte plus précis de l'évolution récente. En revanche, nous n'expliquerons pas pourquoi les tendances sous-jacentes du marché du travail ont évolué, pourquoi la récession récente a moins touché le marché du travail que les récessions passées ou pourquoi le marché du travail est actuellement en meilleure posture au Canada que dans certains autres pays,

<sup>1</sup> Par exemple, au degré de signification statistique couramment utilisé, soit 5 %, les variations mensuelles des séries sur l'emploi de l'*Enquête sur la population active* bien connue n'étaient statistiquement significatives que pour 3 des 24 derniers mois, soit seulement 12,5 % du temps. Par contre, il est beaucoup plus facile de détecter des variations significatives si l'on analyse l'évolution sur des horizons plus longs, comme l'illustre le fait que 37,5 % des variations à une fréquence trimestrielle étaient statistiquement significatives sur la même période. Cet exemple montre qu'il peut être plus instructif d'analyser la tenue du marché du travail sur des horizons plus longs.

<sup>2</sup> Par exemple, le Budget 2012 énonce que « plus de 1,1 million de nouveaux emplois (ont été créés) depuis le début de 2006 » (les parenthèses sont ajoutées). Ce chiffre est certes correct, mais il ne prend pas en considération l'accroissement de la population en âge de travailler (c'est-à-dire le nombre de Canadiens ayant 15 ans ou plus) de 1,4 million de personnes sur la même période (estimation actuelle). Par conséquent, le *taux d'emploi* – un indicateur du marché du travail de choix qui exprime la proportion de personnes ayant un emploi dans la population en âge de travailler – est tombé de 62,4 à 61,6 % au cours de la même période.

car ce sont là des questions importantes et complexes qui pourront faire l'objet de recherches ultérieures.

Le présent rapport est structuré de la manière suivante : la section 2 porte sur les indicateurs de l'emploi; la section 3 porte sur les indicateurs du chômage; la section 4 porte sur les salaires et la rémunération; la section 5 établit une comparaison entre la situation du marché du travail au Canada et ailleurs et la section 6 constitue la conclusion. Se trouvent dans les annexes des renseignements supplémentaires et des détails techniques.

## 2. Indicateurs de l'emploi<sup>3</sup>

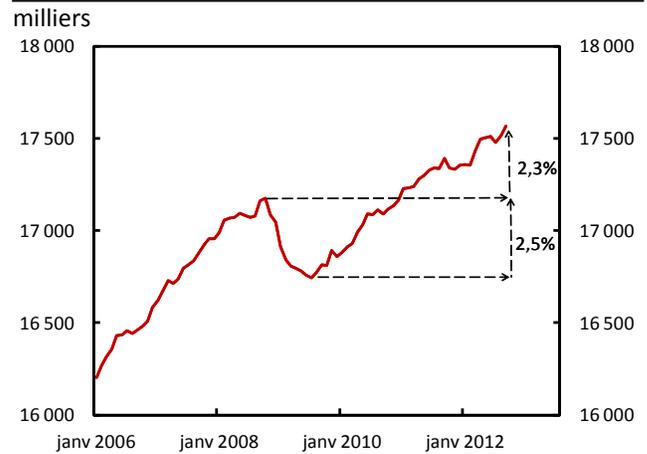
Sont analysés ci-après plusieurs indicateurs clés du marché du travail au regard de leurs tendances respectives et durant les cycles conjoncturels passés, notamment le niveau de l'emploi et les taux d'emploi et d'activité ainsi que la moyenne et le total des heures travaillées.

### Emploi

Après avoir reculé de 2,5 % lors de la dernière récession, l'emploi se situe actuellement à 2,3 % au-dessus de son sommet d'avant récession, atteint en octobre 2008 (figure 2-1)<sup>4</sup>. Le niveau de l'emploi est maintenant supérieur de 4,9 % au creux atteint pendant la récession, soit en juillet 2009, ce qui représente plus de 820 000 nouveaux emplois en termes nets.

Figure 2-1

### Emploi, de janvier 2006 à septembre 2012

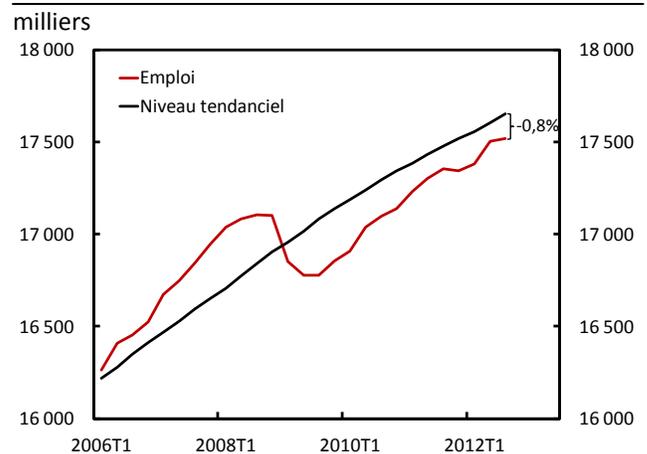


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Malgré ces gains, selon les estimations du DPB, l'emploi était inférieur de 0,8 %, soit de plus de 130 000 emplois, à son niveau tendanciel au troisième trimestre de 2012, ce qui laisse entendre qu'il existe encore au Canada un certain sous-emploi (figure 2-2).

Figure 2-2

### Emploi, 2006T1 à 2012T3



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

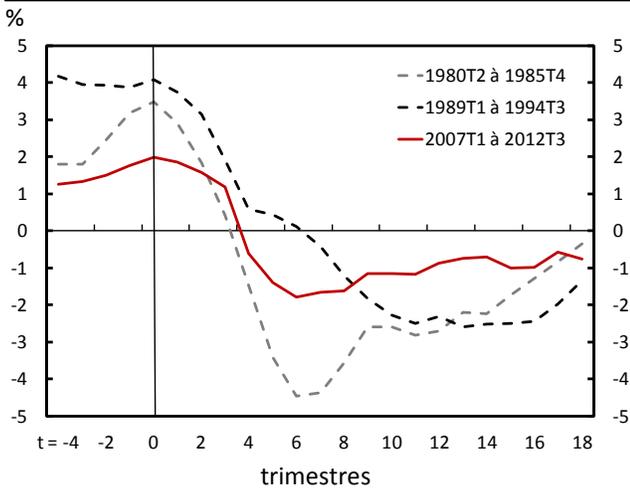
<sup>3</sup> L'annexe B présente les données ventilées sur le marché du travail.

<sup>4</sup> L'analyse débute essentiellement au premier trimestre de 2006, date de la plupart des analyses du marché du travail dans le budget de 2012 et les autres budgets.

Une comparaison dans le temps permet également de mieux comprendre la nature de l'emploi au cours de la dernière récession et du redressement qui a suivi par rapport aux cycles conjoncturels antérieurs. Pour ce qui est de l'écart lié à l'emploi (différence entre l'emploi effectif et l'emploi tendanciel exprimée en pourcentage de l'emploi tendanciel), l'emploi a dévié de sa tendance de manière généralement moins marquée qu'au cours des épisodes antérieurs (figure 2-3).

**Figure 2-3**

**Évolution comparative de l'écart lié à l'emploi**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : t=0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi.

**Taux d'emploi**

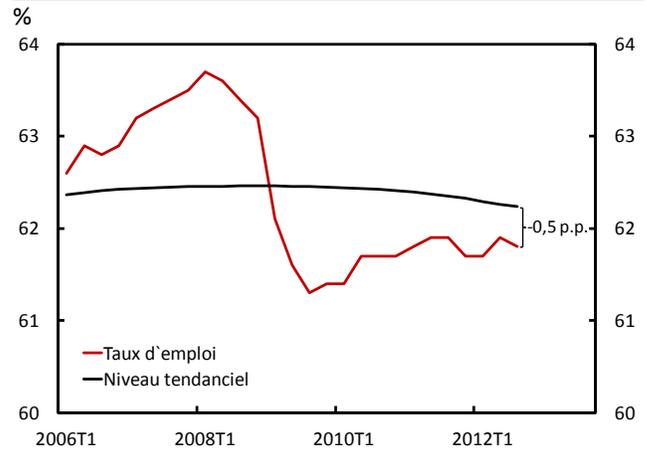
L'emploi a dépassé son niveau d'avant récession, mais la population en âge de travailler (civils et personnes de 15 ans et plus hors-établissement) a également continué d'augmenter. Le taux d'emploi — soit l'emploi en pourcentage de la population active — est resté inférieur à son niveau tendanciel de 0,5 point de pourcentage et à son sommet d'avant récession de 1,9 point de pourcentage au troisième trimestre de 2012 (figure 2-4).

Bien qu'il demeure inférieur à son taux tendanciel, par rapport aux cycles conjoncturels passés, le taux d'emploi était plus proche de sa tendance au tout début de la dernière récession, et l'écart lié au taux

d'emploi était généralement moins négatif qu'au cours des épisodes passés (figure 2-5).

**Figure 2-4**

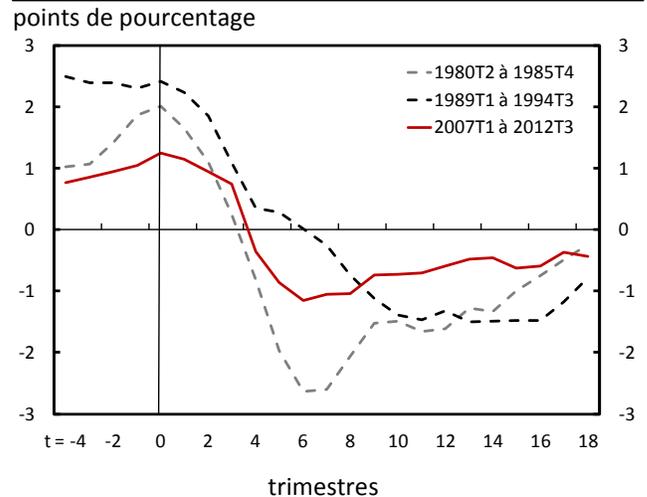
**Taux d'emploi, 2006T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

**Figure 2-5**

**Évolution comparative de l'écart lié au taux d'emploi**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

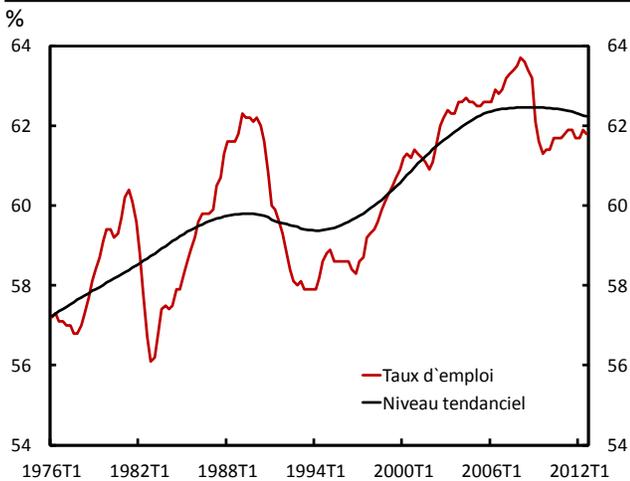
Nota : t=0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi.

Il est intéressant de noter que le taux d'emploi global (effectif et tendanciel) a également connu un sommet historique au tout début de la dernière récession en raison de la montée de l'emploi

féminin au cours des dernières décennies (figure 2-6).

**Figure 2-6**

**Taux d'emploi, 1976T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

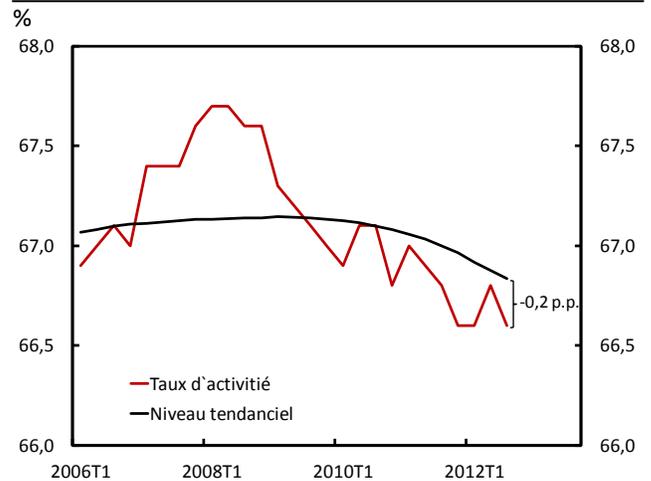
*Taux d'activité*

Le taux d'activité, défini comme le pourcentage que représente la population active dans la population en âge de travailler (la population active étant composée des personnes occupées et des personnes au chômage à la recherche d'un emploi) constitue un autre indicateur clé du marché du travail. On considère en général qu'un recul du taux d'activité est fâcheux parce qu'il révèle une baisse du nombre de personnes qui ont ou qui cherchent un travail.

Après avoir décliné au cours de la dernière récession et du redressement qui a suivi, le taux d'activité se situe actuellement très près de son niveau tendanciel, dont il était à seulement 0,2 point de pourcentage au 3<sup>e</sup> trimestre de 2012 (figure 2-7). Il demeure toutefois à 1,1 point de pourcentage en deçà de son sommet d'avant la récession de 67,7 %, atteint au 1<sup>er</sup> trimestre de 2008.

**Figure 2-7**

**Taux d'activité, 2006T1 à 2012T3**

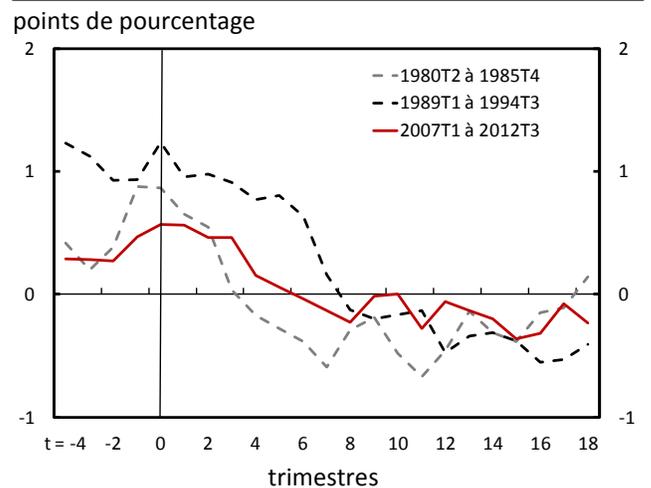


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Ceci dit, l'écart de taux d'activité — soit entre le taux d'activité effectif et le taux d'activité tendanciel — est essentiellement comparable à ce qu'il était au cours des derniers ralentissements (figure 2-8).

**Figure 2-8**

**Évolution comparative de l'écart de taux d'activité**



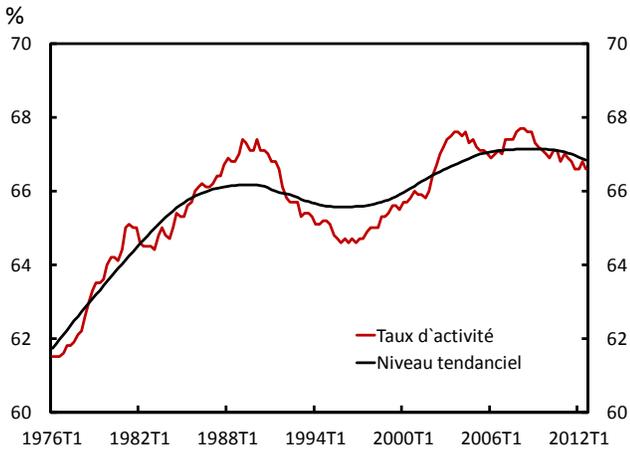
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : t=0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi.

Du point de vue historique, le taux d'activité est supérieur à ce qu'il était au cours des récessions antérieures et des redressements qui ont suivi (figure 2-9). À l'instar du taux d'emploi, le taux d'activité a grimpé avec le temps par suite de l'augmentation du taux d'activité chez les femmes.

**Figure 2-9**

**Taux d'activité, 1976T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

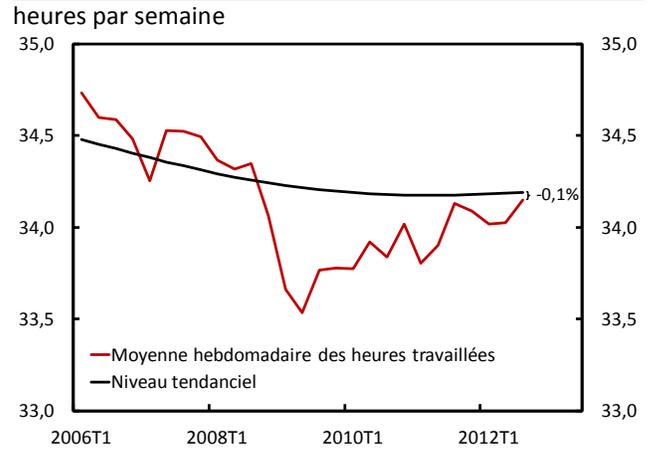
*Moyenne hebdomadaire des heures travaillées*

Outre l'emploi, la moyenne des heures travaillées par semaine constitue un intrant important qui sert à établir le nombre total d'heures travaillées – facteur clé de la croissance économique utilisé pour calculer le PIB potentiel. Alors que la taille de la population en âge de travailler et le taux d'emploi global déterminent la *quantité* de main-d'œuvre, la moyenne des heures travaillées mesure l'*intensité* de l'utilisation de la main-d'œuvre.

Comme la plupart des indicateurs économiques, la moyenne hebdomadaire des heures travaillées est tombée sous son niveau tendanciel lors de la dernière récession, mais s'est redressée par la suite pour s'en rapprocher. La moyenne hebdomadaire des heures travaillées est actuellement inférieure de 0,1 % au taux tendanciel (figure 2-10).

**Figure 2-10**

**Moyenne hebdomadaire des heures travaillées, 2006T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

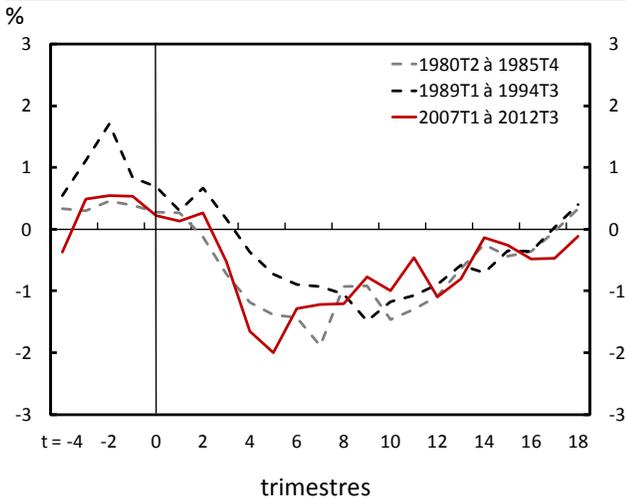
Nota : Données désaisonnalisées à l'aide des facteurs de désaisonnalisation appliqués à l'ensemble des heures travaillées.

L'évolution de l'écart lié à la moyenne hebdomadaire des heures travaillées — soit la moyenne effective moins la tendance exprimée en pourcentage de la tendance — a affiché, au cours de la dernière récession et du redressement subséquent, un profil qui était analogue à celui enregistré lors des derniers ralentissements (figure 2-11).

Il est intéressant de noter que la moyenne hebdomadaire des heures travaillées a nettement reculé au cours des quelques dernières décennies (figure 2-12). Ce phénomène traduit, là encore, la présence accrue des femmes sur le marché du travail et, également, un recul tendanciel de la moyenne hebdomadaire des heures travaillées des travailleurs plus jeunes par suite de la montée du taux de scolarisation (DPB, 2010).

Figure 2-11

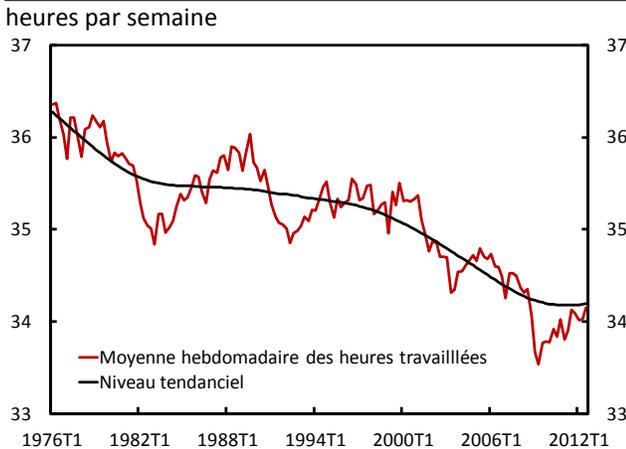
Évolution comparative de l'écart lié à la moyenne hebdomadaire des heures travaillées



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.  
Nota : t=0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi.

Figure 2-12

Moyenne hebdomadaire des heures travaillées, 1976T1 à 2012T3



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Ensemble des heures travaillées

Plusieurs des indicateurs du marché du travail mentionnés ci-dessus entrent dans le calcul de l'ensemble des heures travaillées (ce que l'on appelle le facteur travail), composante clé du PIB

potentiel. On peut exprimer le facteur travail de la manière suivante :

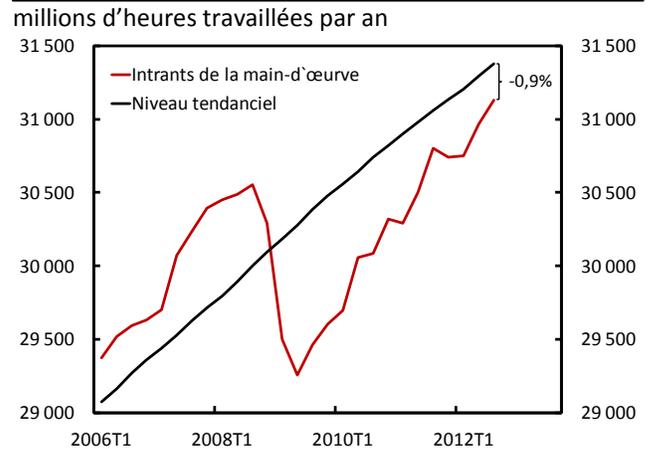
$$L = LFPOP \cdot LFER \cdot AHW \cdot 52$$

où : LFPOP représente la population en âge de travailler, LFER est le taux global d'emploi et AHW est le nombre hebdomadaire moyen d'heures de travail.

Le facteur travail se situe actuellement à 0,9 % sous sa tendance estimée (figure 2-13) du fait qu'à la fois le taux d'emploi et la moyenne hebdomadaire des heures travaillées sont sous leur tendance respective.

Figure 2-13

Facteur travail, 2006T1 à 2012T3

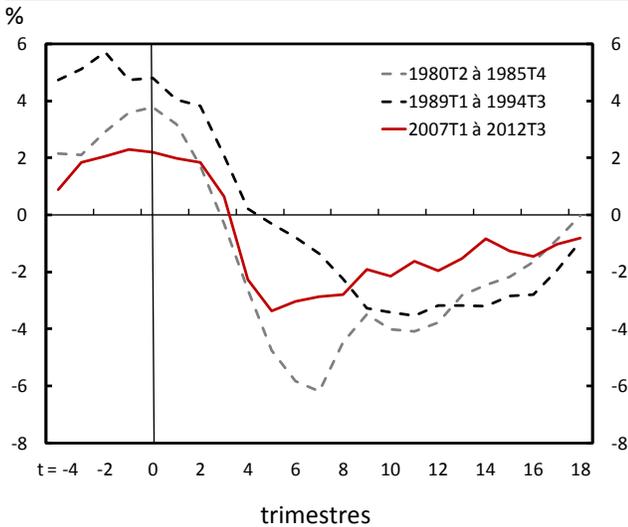


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

L'évolution de l'écart lié au facteur travail selon les cycles — niveau effectif moins tendance en pourcentage de la tendance — suit de près le comportement du taux de l'emploi et de la moyenne hebdomadaire des heures travaillées et présente un profil similaire à celui observé durant les cycles, quoique légèrement meilleur que pendant les cycles précédents (figure 2-14).

Figure 2-14

Évolution comparative de l'écart lié au facteur travail



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

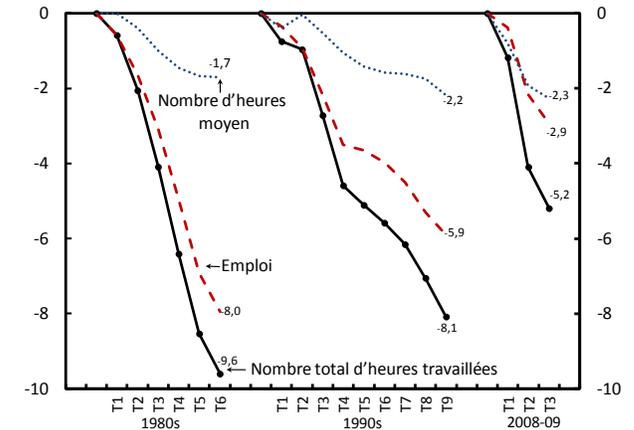
Nota : t=0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi.

De par sa nature, le facteur travail peut être facilement décomposé en deux éléments, l'emploi et la moyenne hebdomadaire des heures travaillées. Par rapport aux récessions précédentes, le recul (corrige en fonction des tendances) de l'ensemble des heures travaillées a été bien plus modeste lors de la dernière récession — soit de 5,2 % seulement, contre 8,1 et 9,6 % dans les années 1980 et 1990 respectivement (figure 2-15)<sup>5</sup>.

Figure 2-15

Décomposition du facteur travail par rapport aux cycles antérieurs

variation en points de pourcentage corrigée en fonction des tendances



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

La ventilation donne à penser que la récession récente était différente pour ce qui est des contributions relatives de l'emploi et du nombre moyen d'heures travaillées. En règle générale lors des récessions, l'ajustement provient beaucoup plus de l'emploi que de la moyenne des heures travaillées. Par rapport aux récessions précédentes, lors de la dernière récession la moyenne des heures travaillées a chuté plus ou moins autant, mais l'emploi a quant à lui beaucoup moins reculé.

<sup>5</sup> Les dates des récessions au Canada du 3<sup>e</sup> trimestre 1981 au 4<sup>e</sup> trimestre 1982 et du 2<sup>e</sup> trimestre 1990 au 2<sup>e</sup> trimestre 1992 s'appuient sur Cross (2001). Pour simplifier l'analyse, nous n'avons pas tenu compte de la courte récession des deux premiers trimestres de 1980. La toute dernière a duré du 4<sup>e</sup> trimestre 2008 au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, si l'on tient compte de la dynamique trimestrielle production-emploi.

### 3. Indicateurs du chômage et de vacance de postes

La présente section porte sur divers indicateurs du chômage et du ralentissement du marché du travail, notamment le niveau et le taux de chômage, le resserrement du marché du travail, les pénuries de main-d'œuvre spécialisée, la durée du chômage, la sous-utilisation de la main-d'œuvre et les flux sous-jacents du chômage.

#### Chômage

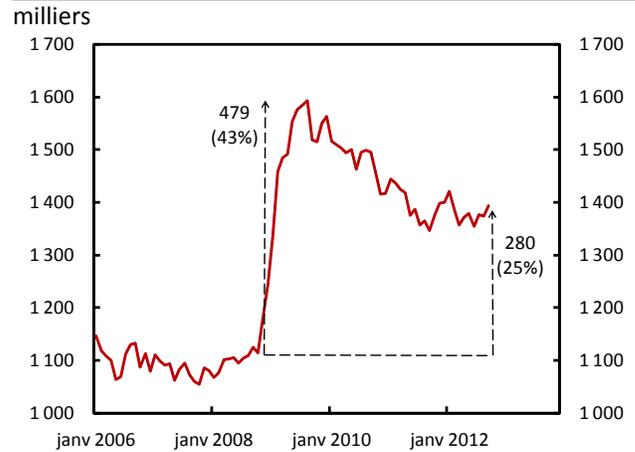
Est considéré comme au chômage quiconque cherche un travail et est incapable de trouver un emploi convenable<sup>6</sup>. Le niveau du chômage grimpe très nettement en période de récession. Par exemple, lors de la dernière, le nombre de chômeurs a augmenté de presque 480 000 pour atteindre 1,6 million de personnes — ce qui représente une hausse de plus de 40 % (figure 3-1). En septembre 2012, le nombre de chômeurs est demeuré autour de 1,4 million de personnes, ce qui représente environ de 25 % de plus qu'avant la récession.

Un fort taux de chômage est préoccupant, du fait de ses lourdes conséquences pour les personnes touchées et leurs familles, sur le plan tant du revenu, les pertes pouvant être importantes et durables, que de la santé. Il a également des effets néfastes sur les finances publiques, puisque les versements au titre des prestations de chômage augmentent et que les recettes fiscales déclinent. De plus, l'économie est moins productive en raison de la perte de revenus et de production.

<sup>6</sup> Au sens strict, les chômeurs étaient disposés à travailler pendant la semaine de référence — la semaine où tombe le 15<sup>e</sup> jour du mois — mais n'avaient pas de travail rémunéré. Les chômeurs comprennent également les personnes ayant un emploi mais ayant fait l'objet d'un licenciement temporaire ainsi que ceux qui avaient un emploi devant commencer au cours des quatre semaines à venir. Le présent rapport ne porte pas sur les personnes qui ne travaillent pas et ne cherchent pas d'emploi (inactifs).

Figure 3-1

#### Chômage, de janvier 2006 à septembre 2012



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

#### Taux de chômage

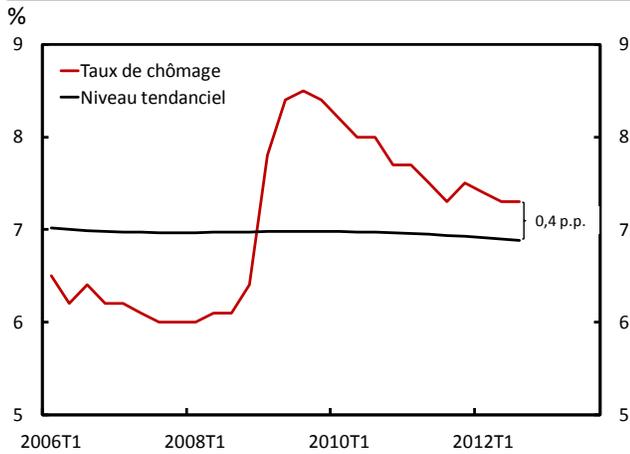
Le niveau du chômage peut servir à traduire le nombre de personnes directement touchées pendant une récession. Cependant, parce que la population active s'accroît, le taux de chômage — soit le niveau du chômage en proportion de la population active — est un indicateur plus courant en macroéconomie. C'est également une mesure du ralentissement du marché du travail, parce qu'il révèle le nombre de personnes qui cherchent activement un travail sans trouver d'emplois convenables.

En septembre 2012, le taux de chômage au Canada s'établissait à 7,4 %, en baisse importante par rapport à son sommet de la récession qui était de 8,7 %. Malgré cette amélioration, le taux de chômage demeure supérieur de 0,4 point de pourcentage à son taux tendanciel au 3<sup>e</sup> trimestre de 2012 (figure 3-2).

À l'instar de certains autres indicateurs de la main-d'œuvre, l'écart de taux de chômage — différence entre le taux effectif et le taux tendanciel — s'est moins creusé au cours de la dernière récession et du redressement qui a suivi qu'au cours des cycles antérieurs (figure 3-3).

Figure 3-2

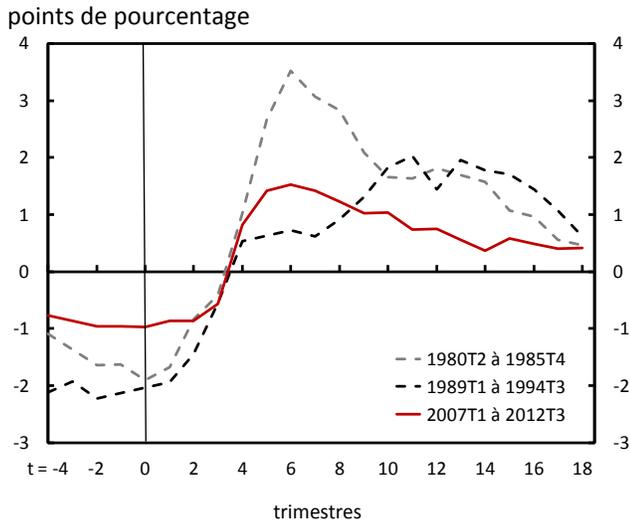
Taux de chômage, 2006T1 à 2012T3



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Figure 3-3

Évolution comparative de l'écart de taux de chômage



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

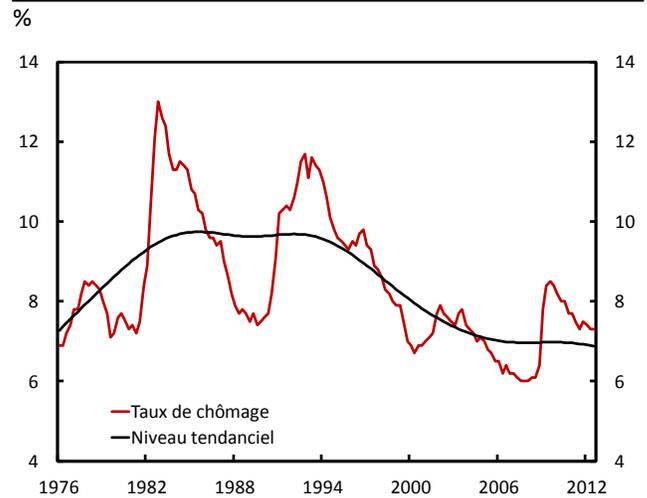
Nota : t=0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi.

En effet, quatre ans après le début de la récession mondiale en 2008, le taux de chômage effectif est plus près de sa tendance qu'il ne l'a été lors des épisodes antérieurs. En outre, le *niveau* global du taux de chômage est inférieur à ce qu'il était lors des épisodes précédents, car le chômage tendanciel

a reculé au cours des 20 dernières années, du fait en partie de l'augmentation de la présence féminine sur le marché du travail ainsi qu'en raison de changements de politique (figure 3-4, et voir Barnett, 2007).

Figure 3-4

Taux de chômage, 1976T1 à 2012T3



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Le taux de chômage peut également être exprimé en fonction d'autres indicateurs du marché du travail décrits ci-dessus<sup>7</sup>. Cette démarche révèle que, lors des récessions, le taux de chômage pourrait souvent grimper encore plus, mais sa hausse est limitée en partie par la diminution de la population active due aux piètres perspectives d'emploi. Cet effet dissuasif réduit le taux d'activité, ce qui abaisse le taux de chômage. Au cours de la récession des années 1990, par exemple, le taux de chômage aurait dû connaître un sommet de 14,1 %, au lieu des 11,7 % enregistrés, si le taux d'activité était demeuré à son niveau d'avant récession.

Autres mesures des conditions du marché du travail

Si le taux de chômage sert souvent à mesurer le ralentissement du marché du travail, il existe d'autres indicateurs complémentaires des

<sup>7</sup> Plus précisément,  $TC = 1 - \frac{TE}{TA}$ , où : TE est le taux d'emploi, et TA le taux d'activité.

conditions de ce marché. Par exemple, dans son *Enquête sur les postes vacants*, Statistique Canada demande aux entreprises le nombre de postes vacants qu'elles cherchent à combler<sup>8</sup>. Cette enquête permet d'évaluer la demande de main-d'œuvre. Combinées avec les statistiques sur le chômage, ces données permettent de mesurer la situation globale sur le marché du travail, ou *l'étroitesse du marché du travail*, qui représente le nombre de chômeurs par poste vacant. Plus le chiffre est petit, plus le marché du travail est tendu, car le nombre de chômeurs par poste vacant est moins élevé et les travailleurs ont tendance à se trouver un nouvel emploi plus rapidement, alors que, si le nombre est plus élevé, le marché du travail est moins tendu, et il faut plus de temps aux travailleurs pour trouver un nouvel emploi.

L'enquête mensuelle a commencé en janvier 2011 et il existe donc trop peu de données pour effectuer une analyse chronologique. Les résultats par province révèlent néanmoins des poches où le marché du travail était plus vigoureux en 2011 (figure 3-5), notamment dans les provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba). Inversement, le marché du travail dans les provinces atlantiques est moins tendu que dans les autres régions du pays.

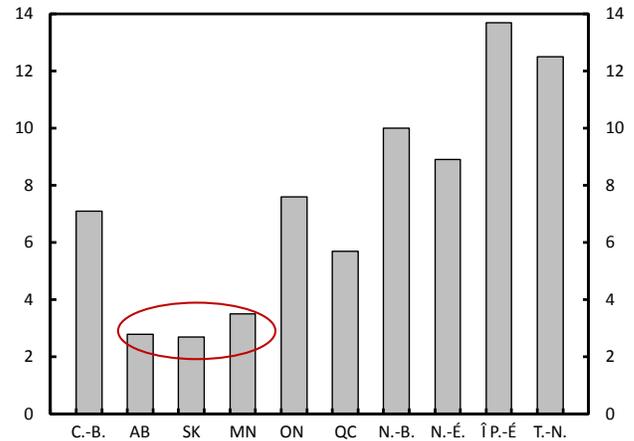
L'analyse sectorielle révèle un resserrement du marché du travail dans plusieurs secteurs, notamment la santé et l'assistance sociale, les services publics, l'administration publique locale, les finances et l'assurance, le commerce de gros et les ressources (figure 3-6). En revanche, le marché du travail est particulièrement mou dans les secteurs de l'éducation, de la construction et des arts. Globalement, le marché du travail est beaucoup plus tendu dans le secteur des services que dans la production de marchandises.

<sup>8</sup> Pour qu'un poste soit considéré comme vacant, il doit exister, le travail pourrait commencer dans les 30 jours et l'employeur cherche activement des travailleurs hors de l'entreprise. Les vacances comprennent les postes à temps plein, à temps partiel et temporaires.

Figure 3-5

**Étroitesse du marché du travail par province, moyenne annuelle de 2011**

chômeurs/postes vacants

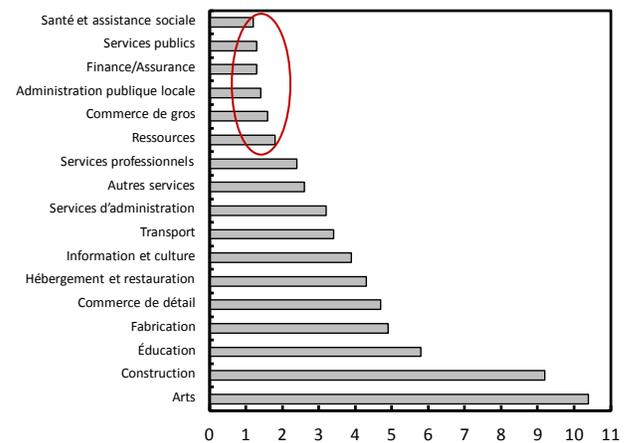


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Figure 3-6

**Étroitesse du marché du travail par secteur, moyenne annuelle de 2011**

chômeurs/postes vacants



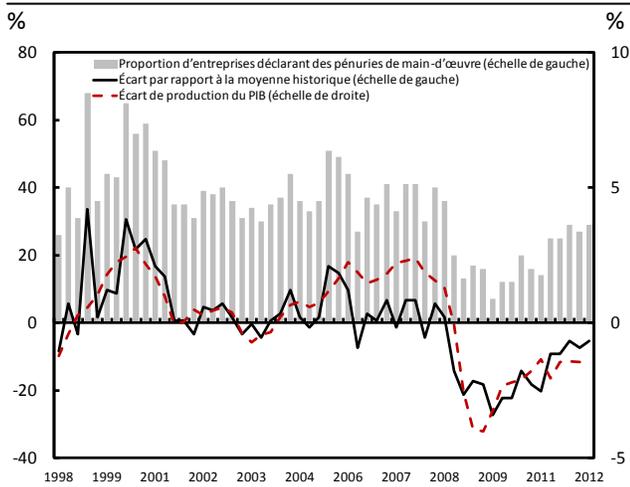
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada est un autre indicateur utile, car il révèle les pénuries de main-d'œuvre du point de vue des entreprises. Les réponses ont toujours suivi d'assez près les estimations de l'écart de production du DPB, avec une corrélation positive d'environ 0,8

(figure 3-7). Au troisième trimestre de 2012, 33 % des entreprises déclaraient des pénuries de main-d'œuvre, ce qui n'était que très légèrement inférieur à la moyenne historique de 34 % depuis que l'enquête est menée, soit depuis 1998. Ce résultat laisse entendre que la persistance de ressources inutilisées sur le marché du travail au niveau national est moindre que ce que suggèrent les niveaux des autres indicateurs.

Figure 3-7

**Entreprises déclarant des pénuries de main-d'œuvre et écart de production, 1998T3 à 2012T2**



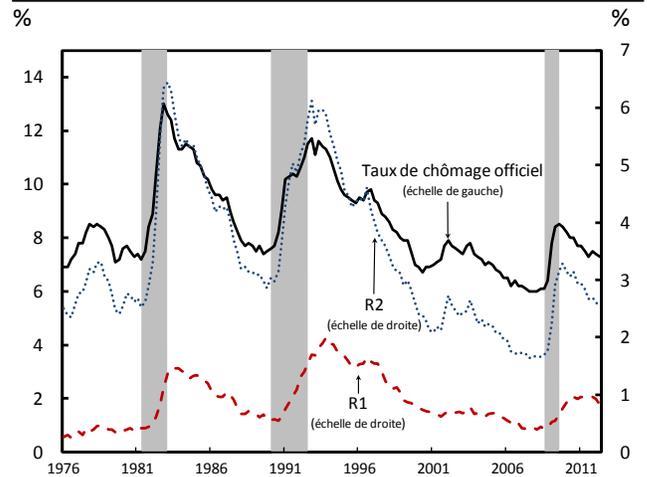
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget, Banque du Canada, Statistique Canada.

*Autres mesures du taux de chômage*

Statistique Canada calcule également d'autres taux de chômage qui fournissent une perspective plus large de la situation de l'emploi au Canada. Les mesures R1 et R2 représentent le nombre de personnes au chômage depuis respectivement au moins un an et au moins trois mois. Ces indicateurs donnent une mesure du fardeau économique que représente le chômage de longue durée. La figure 3-8 illustre ce que Gilmore et LaRochelle-Côté (2011) ont remarqué dans leur travail, à savoir que « le chômage de longue durée dans la récente période de ralentissement est demeuré bien au-dessous des niveaux connus au cours des périodes de ralentissement antérieures ».

Figure 3-8

**Mesures du taux de chômage de longue durée de Statistique Canada, 1976T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget, Banque du Canada, Statistique Canada.

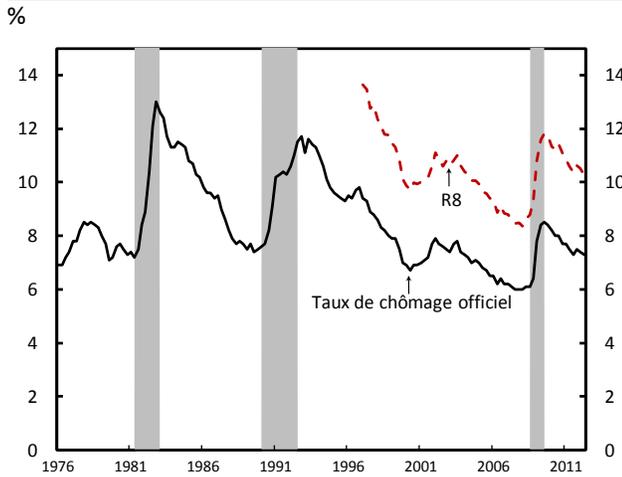
Nota : R1 représente la proportion de personnes au chômage depuis au moins 52 semaines; R2 représente la proportion de personnes au chômage depuis au moins 12 semaines. Le bureau du DPB a désaisonnalisé ces séries à l'aide de la méthode d'EViews X-12 du Bureau du Recensement des États-Unis. La note 5 précise les dates des récessions (ombrées).

La mesure R8 de Statistique Canada est la mesure la plus complète de sous-utilisation de la main-d'œuvre de cet organisme (figure 3-9). Cet indicateur montre que la main-d'œuvre inutilisée dans l'économie canadienne est plus importante que ce que laisse entendre le taux de chômage officiel<sup>9</sup>. La mesure R8 est généralement supérieure de 3 points de pourcentage au taux de chômage officiel depuis le début de la série en 1997. Cette mesure suit le taux de chômage officiel de près pendant tout le cycle, et diffère étonnamment peu entre les deux séries de la récession récente.

<sup>9</sup> Le taux R8 de Statistique Canada combine les chômeurs aux chercheurs découragés, aux personnes qui attendent d'être rappelées à leur ancien emploi ou qui attendent des réponses d'employeurs, aux personnes qui doivent commencer un emploi à moyenne échéance ainsi qu'à un pourcentage de travailleurs à temps partiel involontaire, c'est-à-dire qui préféreraient travailler davantage d'heures — ce dernier groupe de sous-utilisés étant le plus important. Il importe de noter que cette mesure plus globale ne reflète pas le sous-emploi, c'est-à-dire les cas où les qualifications d'un travailleur ne sont pas toutes utilisées — et donc les travailleurs qui pourraient fournir une main-d'œuvre à coefficient de compétence plus élevé compte tenu du nombre d'heures qu'ils travaillent.

Figure 3-9

**Taux de chômage et de sous-utilisation de la main-d'œuvre, 1976T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : Le bureau du DPB a désaisonnalisé la série R8 à l'aide de méthode d'Eviews X-12 du Bureau du Recensement des États-Unis. La note 5 précise les dates des récessions (ombrées).

*Chômage — Flux d'entrée et de sortie*

Les indicateurs décrits ci-dessus s'appuient sur des concepts nets, par opposition à bruts, et reflètent l'effectif de chômeurs plutôt que les flux. Tous les mois, un grand nombre de travailleurs sont embauchés ou quittent leur emploi, entrent dans la population active ou la quittent. Ce sont les flux bruts du renouvellement de la main-d'œuvre, lesquels sont en règle générale beaucoup plus importants que les chiffres nets utilisés dans la plupart des analyses de la main-d'œuvre<sup>10,11</sup>.

Plus particulièrement, les flux d'entrée et de sortie, que l'on appelle aussi taux de départ et taux de réembauche, selon le sens du flux, permettent de mieux comprendre l'évolution du chômage. Comme

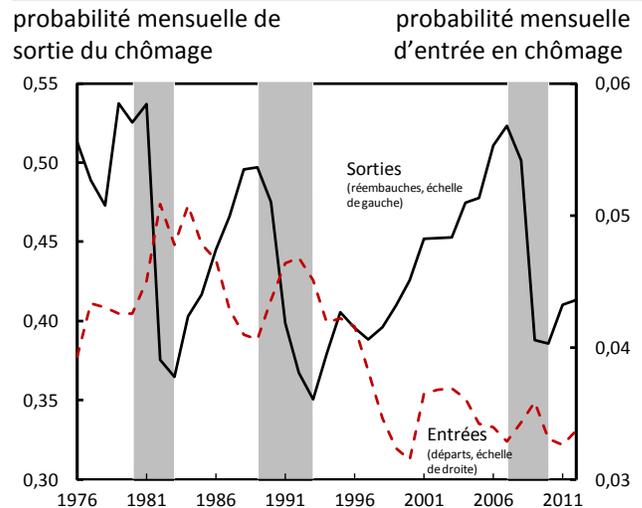
<sup>10</sup> Par exemple, lorsque les résultats de l'EPA révèlent une croissance de l'emploi (nette) de 30 000 emplois, le nombre réel de nouveaux emplois est beaucoup plus important, car le chiffre net soustrait les emplois perdus des emplois créés.

<sup>11</sup> Des chercheurs ont élaboré dernièrement de nouvelles techniques visant à analyser les flux du chômage, qui permettent une approche relativement simple fondée sur des données chronologiques élaborées à partir d'analyses répétées d'enquêtes transversales sur le marché du travail. Voir annexe C.

l'illustre la figure 3-10, le chômage a augmenté lors des récessions survenues au Canada parce que le taux des entrées a augmenté et parce que le taux des sorties a chuté du fait qu'il a fallu plus de temps aux chômeurs pour se trouver un emploi. Autrement dit, les cas de chômage ont augmenté, en raison du nombre accru de pertes d'emploi, et les épisodes de chômage ont duré plus longtemps du fait que les chômeurs avaient plus de mal à se trouver un emploi. Selon les résultats préliminaires pour 2012, la sortie du chômage/taux de réembauche demeure inférieur à la moyenne historique, tandis que les arrivées dans le chômage/taux de départ — qui a connu un sommet au cours de la récession — affichent toujours des niveaux voisins des creux historiques<sup>12</sup>.

Figure 3-10

**Flux estimatifs du chômage, 1976 à 2012**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

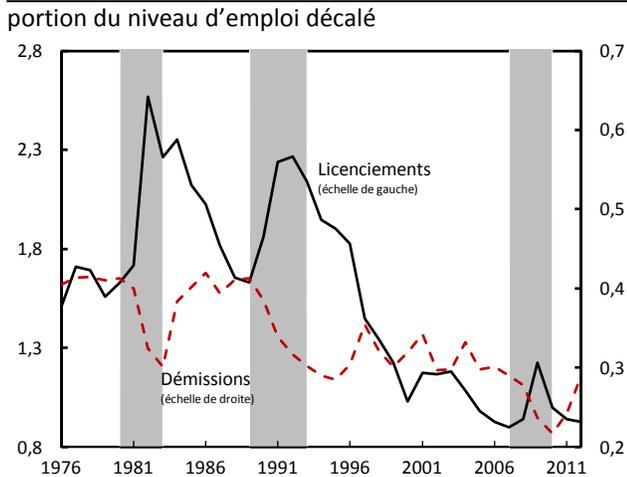
Nota : Le dernier mois pour lequel il y a des données est le mois de septembre 2012. Voir annexe C pour en savoir plus sur la méthodologie. La note 5 précise les dates des récessions (ombrées).

<sup>12</sup> Les apports relatifs des entrées et des sorties chez les chômeurs sont importants pour la conception de politiques sur le marché du travail. Par exemple, si les entrées dans le chômage/départs sont relativement plus importants que les réembauches en période de récession, il pourrait être judicieux de s'attacher aux prestations d'assurance-emploi. Inversement, si les sorties du chômage/réembauches sont plus importantes — comme le laisse entendre la recherche récente (Campoletti, 2011), les politiques pourraient alors être centrées sur le recyclage, la mobilité de la main-d'œuvre entre les régions ou les secteurs ou encourager les chômeurs à accepter des salaires inférieurs, comme une sorte d'assurance-salaire.

Les flux d'entrées dans le chômage/départs peuvent être encore décomposés en licenciements et en démissions. On distingue ainsi les gens qui *perdent leur emploi* à l'initiative de l'entreprise et ceux qui *quittent leur emploi*. Il n'est pas surprenant de constater que les deux séries affichent des propriétés cycliques très différentes, puisque les licenciements augmentent en période de récession et que les démissions chutent (figure 3-11). Si les licenciements se multiplient en période de récession, c'est que les entreprises tentent, face à une demande atone, de limiter leurs coûts en réduisant leur effectif. Inversement, les démissions chutent — surtout en fin de récession — et demeurent faibles au début des redressements, car les travailleurs conservent leur emploi plus longtemps lorsque le climat est plus difficile et les nouveaux emplois plus rares.

**Figure 3-11**

**Ventilation des flux d'entrée dans le chômage, 1976 à 2012**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : Le dernier mois pour lequel on dispose de données est le mois de septembre 2012. Aucune correction n'est apportée pour le biais lié au temps d'agrégation. La note 5 précise les dates des récessions (ombrées).

**Durée du chômage**

Le taux de chômage mesure l'incidence du chômage, c'est-à-dire le nombre de personnes sans emploi en pourcentage de la population active. Les données sur la durée du chômage, en revanche, décrivent le temps que dure le chômage.

Le chômage à long terme est problématique du fait qu'il réduit la probabilité de se trouver un emploi; les chômeurs de longue durée voient en effet leurs compétences se déprécier, et ils peuvent finir par se décourager et quitter la population active. Pour ces raisons, lorsque le chômage à long terme augmente, ce qui est actuellement le cas aux États-Unis et ce qui s'est produit en Europe dans les années 1980, on craint l'hystérèse<sup>13</sup>, phénomène qui se produit lorsqu'une récession se traduit par une augmentation permanente du taux de chômage structurel à plus long terme ou une décélération de la production potentielle.

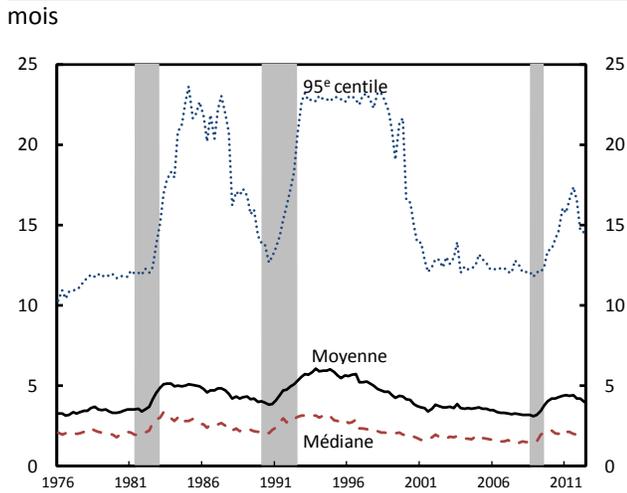
La figure 3-12 illustre les résultats de l'analyse distributive des cas de chômage de longue durée à l'aide des microdonnées de l'EPA pour la moyenne, la médiane et le 95<sup>e</sup> centile. Ce dernier montre en quoi le chômage à long terme est préoccupant (la ligne bleue en traits représente la durée minimum de chômage des 5 % qui ont connu la durée de chômage ininterrompu la plus longue). Il y a une asymétrie nette dans la distribution du chômage parce que ce groupe plus petit de chômeurs de très longue durée gonfle la durée moyenne. La figure montre aussi que les séries sur la durée accusent un retard par rapport au cycle économique<sup>14</sup>. Ceci s'explique par la montée initiale des licenciements qui se produit en période de récession. Étant donné que certains de ces employés licenciés ne peuvent se trouver de travail sur un marché déprimé, leurs chiffres figurent avec un certain retard dans les mesures du chômage de longue durée.

<sup>13</sup> Voir DeLong et Summers (2012) pour un exposé récent de l'hystérèse.

<sup>14</sup> Ces données utilisent des chiffres sur les épisodes de chômage incomplètes pour les chômeurs actuels. Les recherches laissent entendre que si l'on utilisait des données complètes on obtiendrait un meilleur indicateur cyclique du marché du travail (Corak et Heisz, 1995).

Figure 3-12

**Durée du chômage, analyse distributive, 1976T1 à 2012T3**



Source : Les calculs du DPB utilisent les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Nota : La note 5 précise les dates des récessions (ombrées).

Sous l'angle de la durée des épisodes de chômage, la dernière récession n'a pas été aussi grave que les deux dernières au Canada. Par exemple, la durée médiane du chômage était supérieure de près de 50 % au milieu des années 1990 par rapport à celle au cours de la toute dernière récession.

**4. Salaires et rémunération**

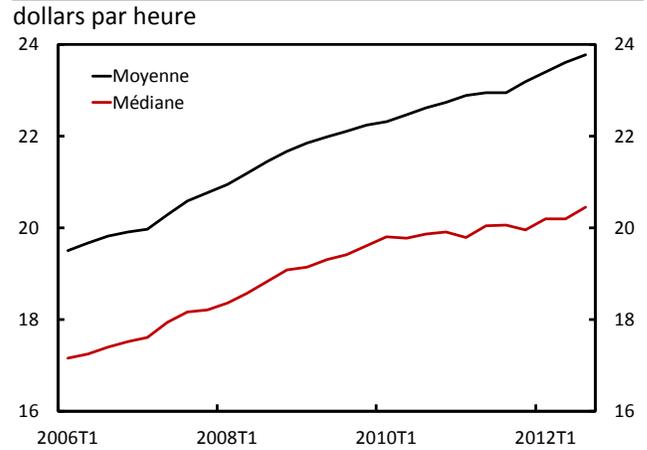
Un autre facteur qui joue un rôle important dans l'évaluation de la tenue du marché du travail au Canada est l'évolution des salaires et de la rémunération<sup>15</sup>.

En termes nominaux (c'est-à-dire sans tenir compte de l'inflation), les salaires horaires moyens et médians ont généralement augmenté au cours de la dernière récession et du redressement qui a suivi (figure 4-1). Ceci n'a rien de surprenant étant donné que les salaires nominaux affichent généralement une certaine rigidité à la baisse.

<sup>15</sup> Il faut noter que le DPB ne fait pas d'estimation des niveaux tendanciels des indicateurs de salaire et de rémunération.

Figure 4-1

**Salaires horaires nominaux, 2006T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

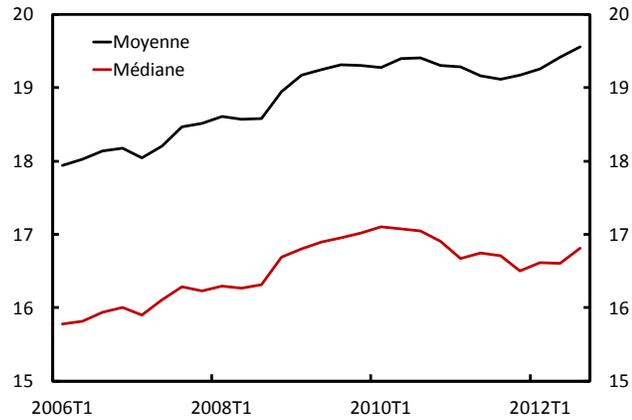
Nota : Le DPB a désaisonné ces séries à l'aide de la méthode d'Eview X-12 du Bureau du Recensement des États-Unis.

Toutefois, une fois corrigés de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation global (IPC), les salaires moyens étaient stagnants et les salaires réels médians avaient reculé pendant tout le redressement, après avoir affiché une croissance vigoureuse avant la dernière récession (figure 4-2). Ceci laisse entendre que le pouvoir d'achat des travailleurs a généralement peu changé, en moyenne, depuis la fin de 2010. Qui plus est, au 3<sup>e</sup> trimestre 2012 l'écart entre le salaire horaire réel moyen et le salaire horaire réel médian a été l'écart le plus important observé depuis que la série a été lancée en 1997, ce qui signifie que la croissance des salaires réels au cours du redressement a touché de façon disproportionnée la moitié supérieure de la courbe de distribution des salaires.

Figure 4-2

**Salaires horaires réels, 2006T1 à 2012T3**

dollars de 2002 par heure



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

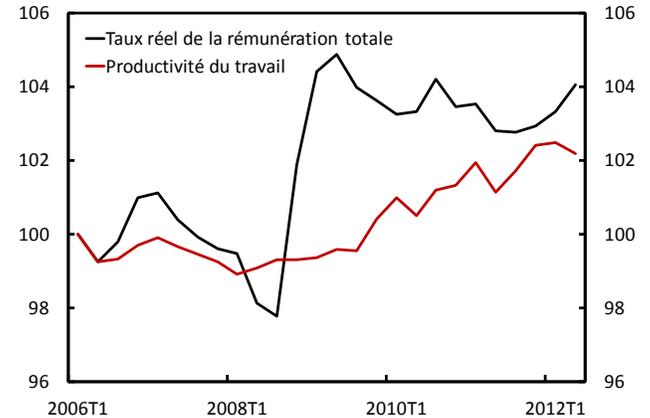
Nota : Le DPB a désaisonné ces séries à l'aide de la méthode X-12 du Bureau du Recensement des États-Unis.

De plus, à l'analyse du taux réel de la rémunération totale<sup>16</sup> et de la productivité du travail<sup>17</sup> (deux grands indicateurs de l'apport de la main-d'œuvre au PIB), on constate que, pendant la reprise, si le premier facteur a stagné, ce qui cadre généralement avec le taux salarial réel moyen, le second a légèrement rebondi après avoir reculé régulièrement avant la récession (figure 4-3). Donc, sous l'effet de la stagnation du taux réel de la rémunération totale et de la modeste progression de la productivité du travail pendant la reprise, la rémunération totale en proportion de la production a reculé.

Figure 4-3

**Taux réel de la rémunération totale et productivité du travail, 2006T1 à 2012T2**

indice, 2006T1 = 100



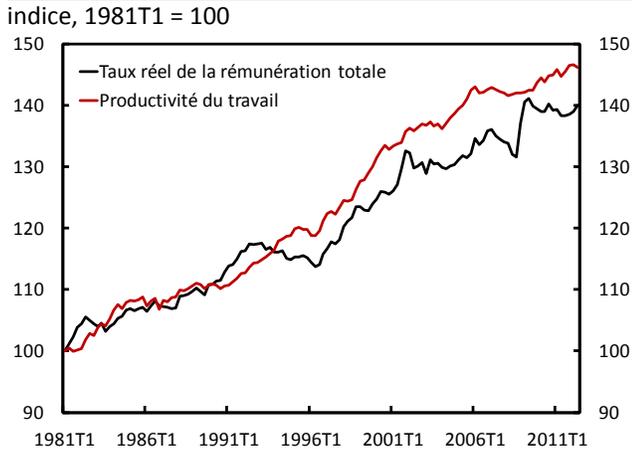
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Si l'on analyse ces séries sur un horizon plus long, on constate que la progression de la productivité du travail a dépassé la croissance du taux réel de la rémunération totale, en moyenne, au cours des 30 dernières années (figure 4-4). Cela est particulièrement manifeste depuis le milieu des années 1990, ce qui laisse entendre que les gains de productivité au cours de cette période n'ont pas mené à des hausses équivalentes de la rémunération.

<sup>16</sup> Selon Statistique Canada, la rémunération totale pour tous les emplois incorpore tous les paiements en espèce ou en nature versés par les producteurs canadiens aux travailleurs en compensation de services rendus. Cela inclut les salaires, les traitements et le revenu supplémentaire des travailleurs rémunérés ainsi qu'un revenu implicite du travail dans le cas des travailleurs autonomes. Cette rémunération fait référence à l'ensemble de la rémunération par heure travaillée, tandis que le taux de rémunération totale réel fait référence au taux de rémunération totale corrigé de l'inflation du PIB.

<sup>17</sup> La productivité du travail est définie comme étant la production réelle par heure travaillée.

Figure 4-4

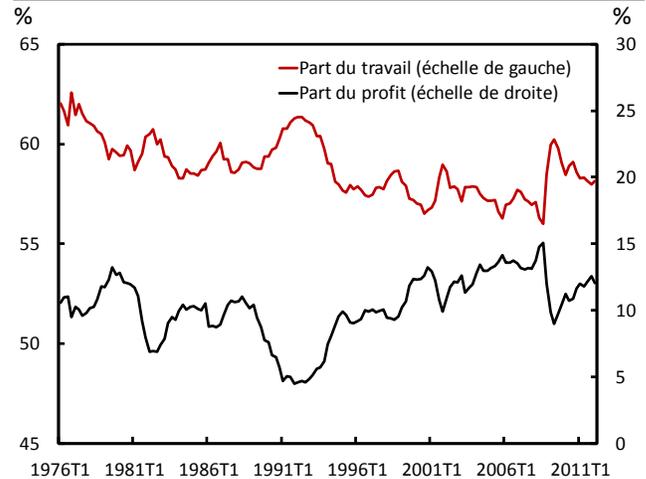
**Taux réel de la rémunération totale et productivité du travail, 1981T1 à 2012T2**

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget, Statistique Canada.

Étant donné que la rémunération a moins progressé que la productivité, la part qu'occupe le travail dans le PIB — ensemble des salaires, des traitements et de revenu supplémentaire et revenu des entreprises non constituées en société en pourcentage du PIB — s'est rétrécie en général depuis le milieu des années 1970 (figure 4-5)<sup>18</sup>. Ce phénomène s'observe dans plusieurs économies avancées et, comme le signale l'OCDE dans un rapport récent, la diminution de la part du travail est indissociable d'une plus grande inégalité dans la distribution du revenu du marché, ce qui peut mettre en péril la cohésion sociale et ralentir l'actuel redressement de l'économie. (traduction)

<sup>18</sup> La somme des salaires, des traitements et du revenu supplémentaire des travailleurs rémunérés n'égal pas la rémunération totale du fait que le revenu implicite du travail des travailleurs autonomes est exclu de cette dernière.

Figure 4-5

**Part du travail et du profit, 1976T1 à 2012T2**

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

**5. Comparaisons internationales**

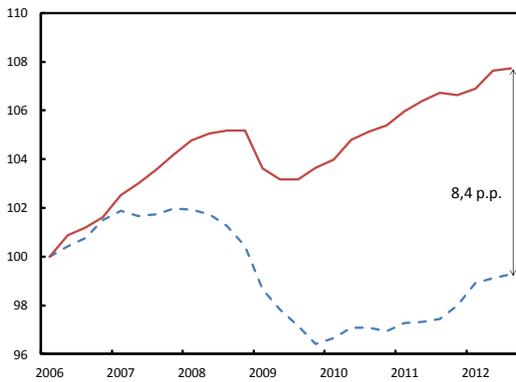
Cette section présente une comparaison de la situation du marché du travail au Canada et celle dans d'autres pays afin de mettre en lumière certaines tendances générales et différences clés qui les distinguent. Quelques mises en garde s'imposent : les politiques en matière de marché du travail — qui se répercutent sur les marchés du travail par le biais des facteurs incitant la population à travailler et les entreprises à embaucher — sont différentes selon les pays, de même que l'impact des chocs économiques au cours de la dernière récession et les tendances démographiques plus générales. Ces questions revêtent de l'importance, mais n'entrent pas dans le champ de la présente analyse.

*Comparaisons entre le Canada et les États-Unis*

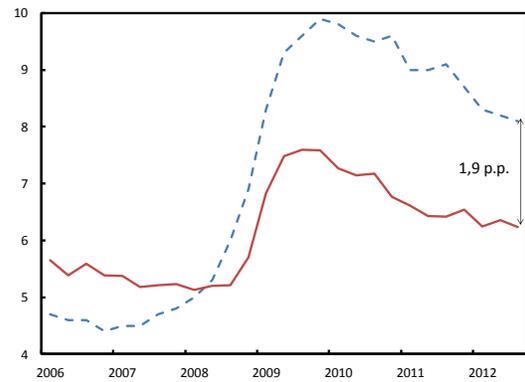
Au Canada, c'est le plus souvent aux États-Unis que l'on se compare. Le marché du travail s'est beaucoup mieux comporté au Canada que chez nos voisins depuis le début de la dernière récession, en 2008 (figure 5-1).

Figure 5-1 : Indicateurs du marché du travail au Canada et aux États-Unis, 2006T1 à 2012T3

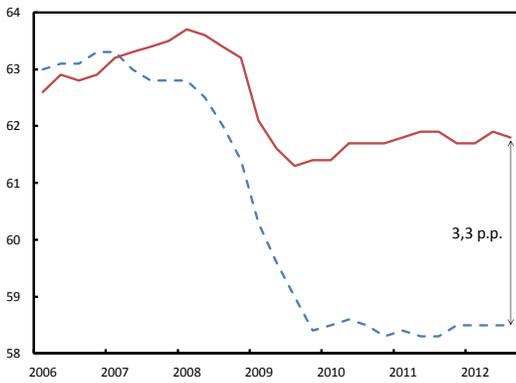
Emploi (indice janvier 2006=100)



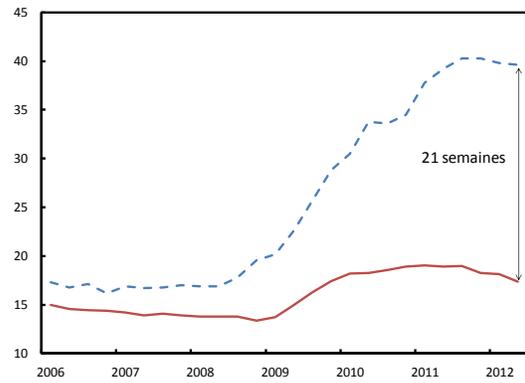
Taux de chômage (%)



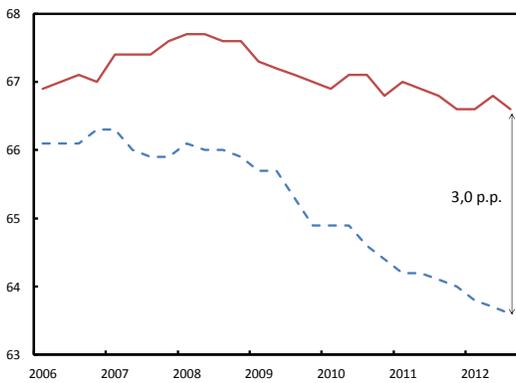
Taux d'emploi (%)



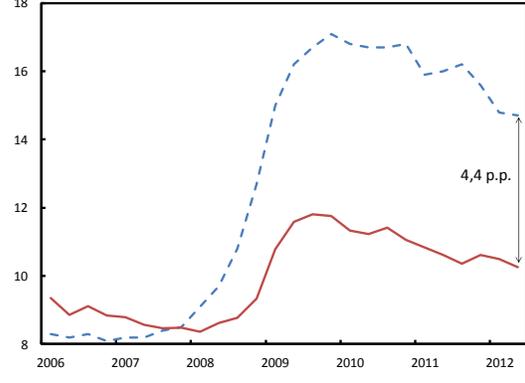
Durée moyenne du chômage (en semaines)



Taux d'activité (%)



Sous-utilisation de la main-d'œuvre (%)



— Canada      - - États-Unis

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics.

Nota : Statistique Canada calcule le taux de chômage au Canada à l'aide de sa mesure R3 qui permet d'ajuster le taux canadien pour qu'il corresponde aux définitions américaines. Pour les séries sur la sous-utilisation de la main-d'œuvre, la mesure R8 de Statistique Canada est utilisée pour le Canada et la mesure U6 du Bureau of Labor Statistics, pour les États-Unis. En font partie les chômeurs, les personnes aux limites de la population active (y compris les chercheurs découragés) et les employés à temps partiel qui préféreraient travailler à temps plein. Le DPB désaisonnalise les mesures canadiennes R3 et R8 ainsi que la série sur la durée moyenne à l'aide de la méthode d'Eview X-12-du Bureau du Recensement des États-Unis.

Avant la récession, par rapport au Canada, les États-Unis affichaient un taux d'emploi supérieur, un taux de chômage inférieur, une durée de chômage moyenne analogue et un taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre plus faible. En date du 3<sup>e</sup> trimestre de 2012 cependant, les États-Unis affichaient, toujours par rapport au Canada, des taux d'emploi et d'activité inférieurs de 3 points de pourcentage, un taux de chômage supérieur de près de 2 points de pourcentage, une durée moyenne du chômage plus longue de plus de 20 semaines et un taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre supérieur de plus de 4 points de pourcentage.

Si le marché du travail s'est sans aucun doute mieux comporté au Canada qu'aux États-Unis ces derniers temps, cela tient en partie au fait que le marché du travail américain a été mis à rude épreuve et ne fait que commencer à se redresser de la pire récession qu'il ait connue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (Elsby et al., 2010), les taux d'emploi et de participation corrigés en fonction des tendances de même que le taux de sortie du chômage et de réembauche affichant les pires niveaux enregistrés de toute cette période.

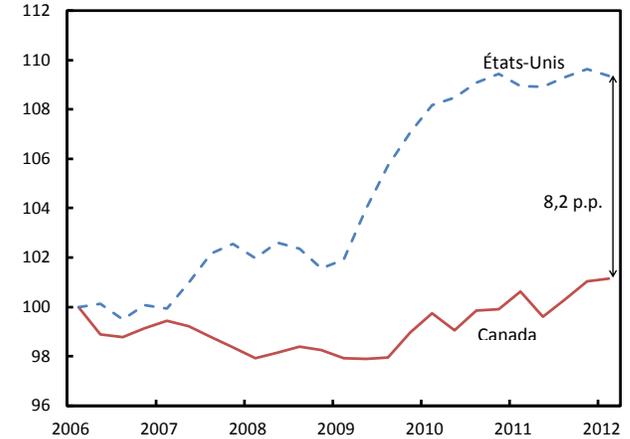
Pour tous les indicateurs du marché du travail, le Canada est en meilleur posture que les États-Unis, sauf pour la productivité du travail, une mesure importante. C'est en effet uniquement sur le plan de la croissance que les États-Unis dépassent le Canada. En fait, depuis 2006, le PIB réel par heure travaillée y accuse, en termes cumulatifs, 8 points de pourcentage de plus que son pendant canadien (figure 5-2)<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Bien entendu, ces différences de comportement du marché du travail sont également attribuables à la tenue globale sur le plan macroéconomique, et l'économie du Canada a connu une croissance plus rapide pendant cette période que les États-Unis.

Figure 5-2

**Productivité du travail du secteur des entreprises au Canada et aux États-Unis, 2006T1 à 2012T1**

indice, 2006T1= 100



Source : Centre d'étude des niveaux de vie, *Aggregate Income and Productivity Trends: Canada vs. United States*, Table 6B.

Nota : La productivité du travail désigne ici la production réelle par heure travaillée.

*Comparaisons avec les autres pays du G7<sup>20</sup>*

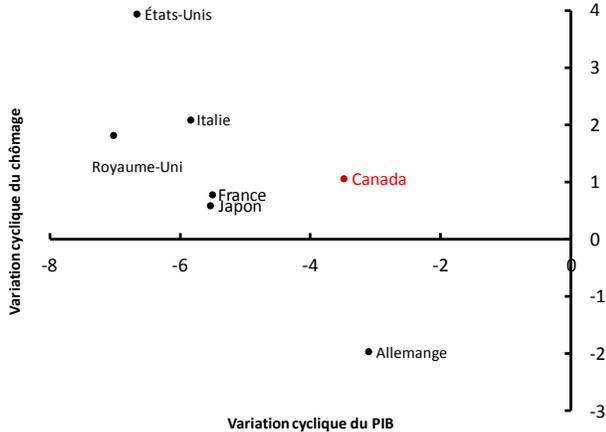
Si l'on élargit l'analyse aux pays du G7, on constate l'ampleur de la faiblesse cyclique qu'affiche dernièrement le marché du travail aux États-Unis. De 2007 à 2011, le taux de chômage y a progressé de 4 points de pourcentage par rapport aux estimations que fait l'OCDE du taux structurel, ce qui est beaucoup plus que pour tout autre pays du G7 (figure 5-3). À l'autre extrême, l'Allemagne a vu son taux de chômage corrigé des tendances chuter pendant la même période. Si le choc du PIB a été plus léger au Canada que dans la plupart des autres pays du G7 (sauf l'Allemagne), les effets cycliques sur le marché du travail au Canada cadraient avec la moyenne du groupe et étaient analogues à ceux qu'ont connus la France et le Japon, où les chocs négatifs du PIB ont été relativement plus forts.

<sup>20</sup> Pour les comparaisons plus étendues entre pays, il importe de veiller à ce que les définitions soient raisonnablement compatibles. Les calculs de ces sections s'appuient donc sur la base de données de l'emploi de l'OCDE.

Figure 5-3

**Variations cycliques du chômage et du PIB dans les pays du G7, de 2007 à 2011**

points de pourcentage



Sources : Les calculs du DPB s'appuient sur la base de données des Perspectives économiques n° 91 de l'OCDE (mai 2012).  
 Nota : La variation cyclique du chômage sur l'axe vertical représente l'évolution du taux d'emploi utilisé couramment dans le pays (plutôt qu'un taux de chômage harmonisé) par rapport à l'estimation que fait l'OCDE du taux de chômage structurel. La variation cyclique du PIB sur l'axe horizontal représente la variation de l'écart de production estimé par l'OCDE. Les variations cycliques sont calculées sur la période allant de 2007 à 2011 à l'aide de données annuelles.

Le taux d'emploi — soit le nombre de personnes ayant un emploi en pourcentage de la population en âge de travailler<sup>21</sup> — est généralement considéré comme un meilleur indicateur de la tenue du marché du travail que le taux de chômage, car cette première mesure ne dépend pas de l'appartenance à la population active. L'analyse de l'évolution de cette mesure depuis le début de la récession mondiale donne à penser que le Canada était presque au milieu du classement des pays du G7 (figure 5-4)<sup>22</sup>.

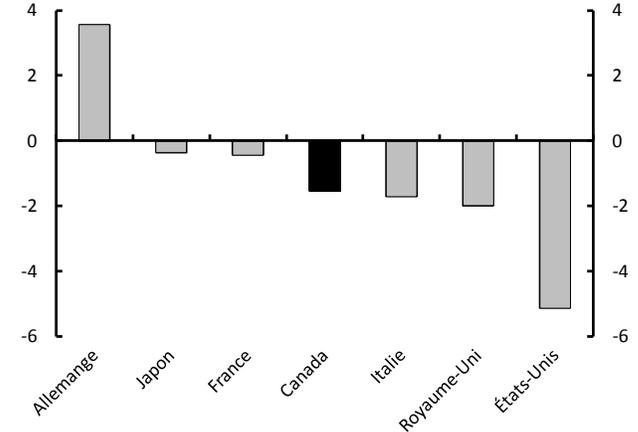
<sup>21</sup> Les taux d'emploi utilisés par l'OCDE reposent sur la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) plutôt que sur le segment des 15 ans et plus utilisé dans l'EPA canadienne.

<sup>22</sup> Selon le budget 2012, de tous les pays du G-7 c'est le Canada qui affiche la plus forte croissance de l'emploi pour la période 2006 —2011. Ici nous faisons référence au taux d'emploi plutôt qu'au niveau d'emploi, car cette mesure tient mieux compte des différences de taux de croissance de la population en âge de travailler dans tous les pays du G7.

Figure 5-4

**Variations du taux d'emploi dans les pays du G7, de 2007 à 2011**

points de pourcentage



Sources : Les calculs du DPB s'appuient sur la base de données sur les Perspectives économiques n° 91 de l'OCDE (mai 2012).  
 Nota : Le taux d'emploi représente le nombre de personnes occupées en pourcentage de la population en âge de travailler (entre 15 et 64 ans).

Le tableau 5-1 illustre la tenue du Canada en 2011 par rapport aux autres pays du G7 pour plusieurs indicateurs du marché du travail comparables. Le Canada fait bonne figure — puisqu'il se classe en moyenne à un niveau de 2,6 sur 7. Il est en tête des pays du G7 pour deux des huit indicateurs du marché du travail considérés (chômage à long terme et emploi des femmes).

**Table 5-1**

**Comparaison du Canada et des autres pays du G7 pour divers indicateurs du marché du travail, 2011**

	Canada	Classement du Canada dans le G7
Taux de chômage (en %)		
Total	7,5	3
Jeunes	14,1	3
À long terme	13,5	1
Taux d'emploi (en %)		
Total	72,0	2
Travailleurs âgés	58,7	4
Femmes	68,9	1
Total annuel des heures travaillées	1 702	4
Salaires annuels moyens (en \$É.-U.)	42 253	3

Source : Les calculs du DPB s'appuient sur la base de données de l'emploi de l'OCDE.

Nota : Les jeunes désignent les personnes ayant entre 15 et 24 ans, les travailleurs âgés, celles ayant entre 55 et 64 ans et le chômage de longue durée représente les épisodes de chômage d'au moins 12 mois en proportion de l'ensemble du chômage. Les salaires sont fonction des estimations de parité de pouvoir d'achat de l'OCDE.

*Comparaisons élargies au sein de l'OCDE*

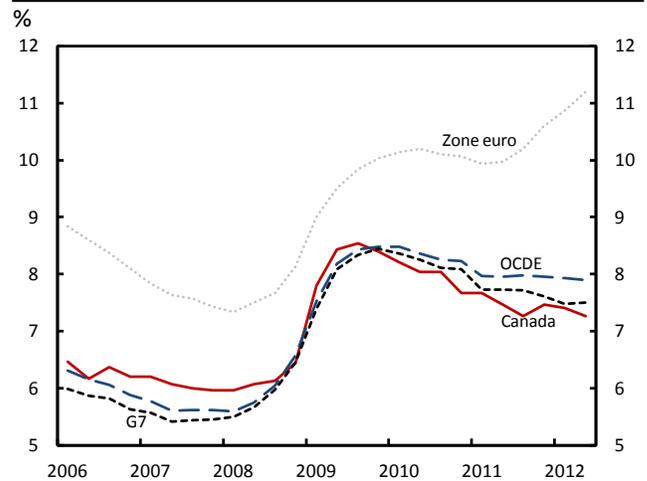
Les taux de chômage harmonisés de l'OCDE permettent d'effectuer des comparaisons entre pays plus facilement qu'avec les taux de chômage standards, qui peuvent faire appel à des définitions différentes selon les pays. Depuis 2008, le taux de chômage harmonisé du Canada a augmenté légèrement moins que les totaux du G7 et de l'OCDE. À la fin de la période de référence du deuxième trimestre de 2012, le taux de chômage au Canada était légèrement inférieur au taux global du G7 et de l'OCDE et bien inférieur à celui de la zone euro, qui vient d'augmenter encore (figure 5-5).

La figure 5-6 représente les récents chocs cycliques qu'ont subis la production et les marchés du travail dans les pays de l'OCDE par rapport à leurs niveaux structurels. Les résultats laissent entendre que le Canada s'est légèrement mieux comporté que l'OCDE dans son ensemble — bien que ce groupe comprenne quelques économies européennes qui

ont été parmi les plus durement touchées par la récession mondiale (supérieur gauche figure 5-6).

**Figure 5-5**

**Taux de chômage harmonisés, 2006T1 à 2012T2**

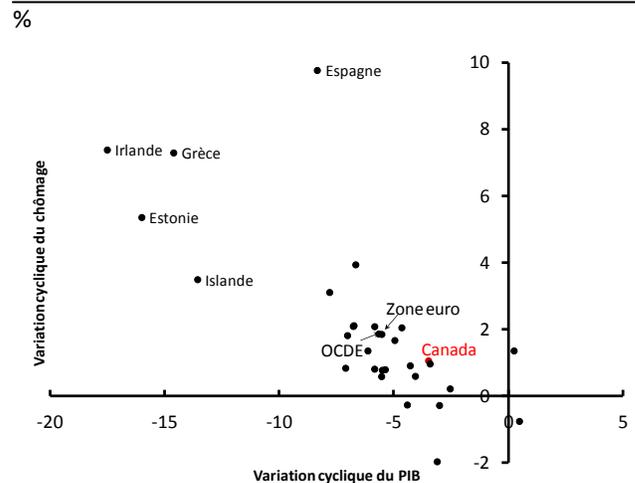


Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi.

Nota : La zone euro est constituée des 17 États membres de l'Union européenne qui utilisent l'euro.

**Figure 5-6**

**Variations cycliques du chômage et du PIB, pays de l'OCDE, 2007 à 2011**



Sources : Calculs du DPB effectués à partir de la base de données des Perspectives économiques n° 91 de l'OCDE (mai 2012).

Nota : La variation cyclique du chômage sur l'axe vertical représente l'évolution du taux d'emploi utilisé couramment dans le pays (plutôt qu'un taux de chômage harmonisé) par rapport à l'estimation que fait l'OCDE du taux de chômage structurel. La variation cyclique du PIB sur l'axe horizontal représente la variation de l'écart de production estimé par l'OCDE. Les variations cycliques sont calculées sur la période allant de 2007 à 2011 à l'aide de données annuelles.

Enfin, le tableau 5-2 illustre le classement, pour 2011, du Canada par rapport à tous les pays de l'OCDE pour plusieurs indicateurs comparables du marché du travail. Pour toutes les mesures analysées à l'exception des heures travaillées, le Canada est en meilleure posture que la moyenne globale des pays de l'OCDE (au-dessus du 50<sup>e</sup> centile) du fait que divers taux de chômage y sont inférieurs et divers taux d'emploi supérieurs. Lorsque l'on établit une moyenne pour ces huit indicateurs, le Canada se classe au 66<sup>e</sup> centile par rapport à l'ensemble des pays de l'OCDE. Comme mentionné plus haut, le Canada connaît un taux de chômage à long terme plus faible que celui qu'enregistre globalement l'OCDE, et le taux d'emploi des femmes y est plus élevé.

**Tableau 5-2**

**Comparaison Canada — OCDE pour divers indicateurs du marché de l'emploi, 2011**

	Canada	OCDE	Centile du Canada
Taux de chômage (en %)			
Total	7,5	8,2	53
Jeunes	14,1	16,2	69
À long terme	13,5	33,6	87
Durée du chômage (en semaines)	4,9	9,9	s.o.
Taux d'emploi (en %)			
Total	72,0	64,8	70
Travailleurs âgés	58,7	54,4	61
Femmes	68,9	56,7	82
Total annuel des heures travaillées	1 702	1 776	48
Salaire annuel moyen (en \$US)	42 253	44 757	61

**Classement moyen en centile au sein des pays de l'OCDE** 66

Sources : Calculs du DPB effectués à partir de la base de données de l'OCDE sur l'emploi.

Nota : Les jeunes désignent les personnes ayant entre 15 et 24 ans, les travailleurs âgés, celles ayant entre 55 et 64 ans et le chômage de longue durée représente les épisodes de chômage d'au moins 12 mois en proportion de l'ensemble du chômage. Les salaires sont fonction des estimations de parité de pouvoir d'achat de l'OCDE. L'échantillon est constitué des 34 pays de l'OCDE pour les taux de chômage et d'emploi, mais, pour le nombre d'heures travaillées, il regroupe 32 pays; pour les salaires, il regroupe 29 pays et, pour la durée du chômage, il regroupe seulement 11 pays, de telle sorte que le centile n'est pas indiqué.

**6. Conclusions**

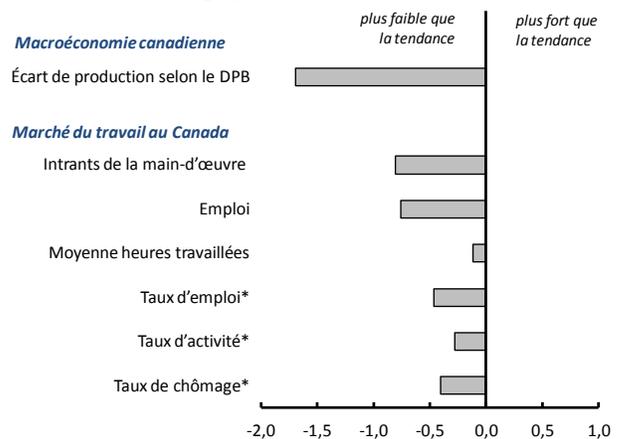
L'objectif premier du présent document est de présenter une perspective plus large du comportement récent du marché du travail au Canada, et pour ce faire examine les indicateurs du marché du travail par rapport aux tendances sous-jacentes, aux anciens cycles conjoncturels et à d'autres pays.

Globalement, la plupart des indicateurs clés du marché du travail au niveau national canadien se sont considérablement améliorés par rapport aux creux enregistrés pendant la récession, mais demeurent inférieurs aux estimations du DPB sur les valeurs tendancielles sous-jacentes (figure 6-1). Toutefois, ce résultat n'a rien de surprenant si l'on considère que, selon les estimations du DPB, l'économie canadienne se situe actuellement à 1,7 % environ de son PIB potentiel.

**Figure 6-1**

**Principaux indicateurs du marché du travail et tendance, 2012T3**

écart en pourcentage par rapport à la tendance



Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Nota : \* signale les écarts en point de pourcentage. Voir sections 2 et 3 du présent document et l'annexe A pour obtenir davantage de détails.

Selon notre analyse, au Canada la récession de 2008-2009 a été comparativement moins forte que celles des années 1980 et 1990, comme le reflètent bon nombre d'indicateurs, en particulier les mesures du chômage.

Par comparaison à d'autres pays, le Canada a un marché du travail beaucoup plus dynamique que d'autres pays dont les économies sont en difficulté (États-Unis et zone euro) et se situe au-dessus de la moyenne des pays du G7 et de l'OCDE.

Derrière cette donnée globale se dissimule un tableau nuancé par sexe, âge, région et secteur, présentant des forces et des difficultés, comme l'illustre l'annexe B. Le marché du travail s'est distingué récemment par certaines tendances, notamment le fait que les travailleurs plus âgés sont généralement en meilleure posture que leurs homologues plus jeunes, que les services ont affiché une meilleure tenue que les secteurs producteurs de biens, que les femmes sont en meilleure position que les hommes et que le marché du travail est beaucoup plus serré dans les provinces des Prairies qu'ailleurs au pays.

## Références

- Barnett, Russell (2007), L'offre tendancielle de travail au Canada : incidences de l'évolution démographique et de la participation accrue des femmes au marché du travail, *Revue de la Banque du Canada* (été 2007) : 5-18, 2007.  
<http://www.banqueducanada.ca/2007/06/publication/periodiques/revue-de-la-banque-du-canada/ete-2007/>
- Campolieti, Michele (2011), Entrées et sorties du chômage au Canada, 1976-2008), *Revue canadienne d'économique*, vol. 44(4), novembre, p. 1331-1349.  
<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1540-5982.2011.01676.x/abstract>
- Corak, Miles et Andrew Heisz (1995) Guide de l'utilisateur : la durée du chômage. Statistique Canada. Direction des études analytiques : documents de recherche, Ottawa .  
<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m1995084-fra.pdf>
- DeLong, Bradford et Lawrence Summers (2012) Fiscal Policy in a Depressed Economy, Draft, mars.  
<http://delong.typepad.com/20120320-conference-draft-final-candidate-delong-summers-brookings-fiscal-policy-in-a-depressed-economy-1.32.pdf>
- Elsby, Michael; Michaels, Ryan et Gary Solon (2009), The Ins and Outs of Cyclical Unemployment, *American Economic Journal: Macroeconomics*, vol 1(1), janvier, p. 84-110.  
<http://www.aeaweb.org/articles.php?doi=10.1257/mac.1.1.84>
- Elsby, Michael; Hobijn, Bart et Aysegul Sahin (2010), The Labor Market in the Great Recession, *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 41(1), printemps, p. 1-69. <http://www.nber.org/papers/w15979>
- Elsby, Michael; Hobijn, Bart and Aysegul Sahin, *Unemployment Dynamics in the OECD*, Federal Reserve Bank of San Francisco, février 2011.  
<http://www.frbsf.org/publications/economics/papers/2009/wp09-04bk.pdf>
- Gilmore, Jason et Sébastien LaRoche-Côté (2011) Analyse du ralentissement du marché du travail, L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, février. <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2011001/pdf/11410-fra.pdf>
- Hennessy, Trish et Armine Yalnizyan (2009), Canada's "He-cession", Centre canadien de politiques alternatives, vol. 10(4), juillet.  
[http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National\\_Office\\_Pubs/2009/HeCession.pdf](http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/2009/HeCession.pdf)
- Hoynes, Hilary; Miller, Douglas L. et Jessamyn Schaller (2012), Who Suffers During Recessions? *Journal of Economic Perspectives*, vol. 26 (3), été, p. 27-48.  
<http://www.aeaweb.org/articles.php?doi=10.1257/jep.26.3.27>
- DPB (2010), Estimation du PIB potentiel et du solde budgétaire structurel du gouvernement, janvier,  
[http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Publications/Potential\\_CABB\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Publications/Potential_CABB_FR.pdf)
- DPB (2012), Rapport sur la viabilité financière de 2012, septembre, [http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/FSR\\_2012\\_FR.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/FSR_2012_FR.pdf)
- Shimer, Robert (2012), Reassessing the ins and outs of unemployment, *Review of Economic Dynamics*, vol. 15 (2), avril, p. 127-148.  
<http://dx.doi.org/10.1016/j.red.2012.02.001>

## Annexe A

### Méthodologie du DPB pour l'estimation des tendances relatives aux indicateurs du marché du travail et au produit intérieur brut potentiel

La présente annexe consiste en un résumé de la méthodologie utilisée par le directeur parlementaire du budget (DPB) pour estimer les tendances relatives aux principaux indicateurs du marché du travail. Pour de plus amples renseignements, consulter le DPB (2010).

Comme l'indique l'identité suivante, le facteur travail, c'est-à-dire le nombre total d'heures travaillées, est déterminé par la taille de la population en âge de travailler (LFPOP), le taux d'emploi global (LFER) et la moyenne hebdomadaire des heures de travail (AHW) :

$$L = LFPOP \times LFER \times AHW \times 52$$

Donc, pour évaluer la tendance du facteur travail, le DPB a estimé les tendances respectives de chacun de ces éléments.

#### *Population en âge de travailler*

Le premier élément du facteur travail est la taille de la population en âge de travailler, ce qui correspond aux personnes de 15 ans et plus. Cette information, fournie par Statistique Canada, consiste en un ensemble de données statistiques ventilées dans le temps par âge et par sexe.

#### *Taux d'emploi*

Le deuxième élément du facteur travail est le taux d'emploi, par définition la proportion de la population en âge de travailler occupée. Le DPB estime le taux d'emploi tendanciel au moyen d'une méthodologie de filtrage enrichie d'un modèle. Pour calculer le taux d'emploi tendanciel, le DPB applique la technique de filtrage de Hodrick-Prescott (H-P) aux taux d'emploi par âge et par sexe historiques et projetés (pour atténuer le problème de fin d'échantillon). Il calcule ensuite le taux d'emploi global tendanciel en pondérant les taux d'emploi par âge et par sexe en fonction des parts de la population qu'ils représentent.

#### *Nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires*

Le troisième élément du facteur travail est le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires, dont la tendance est également estimée à l'aide d'une méthodologie de filtrage enrichie d'un modèle. Les données historiques sont complétées au moyen des projections du nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires selon l'âge et le sexe, puis l'ensemble des données est filtré au moyen d'un filtre de type H-P.

#### *Taux de chômage tendanciel*

Le DPB n'estime pas directement le taux de chômage tendanciel, mais il est possible de l'estimer de façon résiduelle. Plus précisément, le DPB applique sa méthodologie au taux d'activité suivant les modalités qui servent à estimer le taux d'emploi tendanciel, décrites plus haut. Le taux de chômage tendanciel peut donc se calculer au moyen de l'identité suivante :

$$LFUR = 1 - \frac{LFER}{LFPR}$$

où LFUR est le taux de chômage, LFER est le taux d'emploi et LFPR est le taux d'activité.

#### *Productivité tendancielle du travail*

Le dernier élément nécessaire pour estimer le produit intérieur brut (PIB) potentiel est la productivité du travail tendancielle. Le DPB estime la productivité du travail tendancielle au moyen de la méthodologie de filtrage enrichie d'un modèle. Il a recours au modèle autorégressif à moyenne mobile intégrée pour estimer la productivité du travail et faire des projections. La série augmentée est alors lissée au moyen d'un filtre H-P.

**PIB potentiel**

Le PIB potentiel est calculé à partir du facteur travail tendanciel (L) et des estimations de la productivité tendancielle du travail (Y/L), selon l'identité suivante :

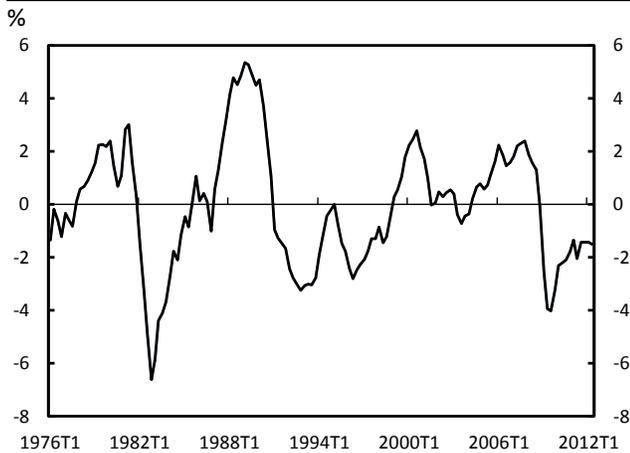
$$Y = L \times \frac{Y}{L}$$

**Écart de production**

L'écart de production c'est la différence entre le PIB réel et le PIB potentiel exprimée en pourcentage du PIB potentiel. C'est une notion importante qui permet de mieux appréhender l'évolution de l'état de l'économie d'un cycle conjoncturel à l'autre qu'une simple analyse de la croissance de la production. D'après les calculs du DPB, au deuxième trimestre de 2012T3 l'écart de production était de -1,7 % (figure A-1).

**Figure A-1**

**Estimations de l'écart de production du DPB, du 1976T1 au 2012T3**

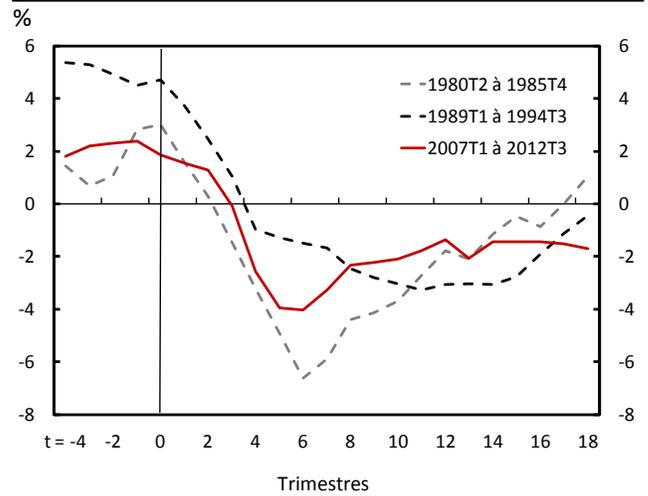


Source : Bureau du directeur parlementaire du budget.

Fait intéressant, bien que l'écart de production n'ait pas autant diminué que lors des cycles économiques précédents, celui-ci était plus élevé au 2012T3 que durant les trimestres correspondants des cycles économiques précédents (figure A-2).

**Figure A-2**

**Évolution dans le temps des écarts de production**



Sources : DPB; Statistique Canada.

Nota : t=0 correspond au sommet de l'écart lié à l'emploi

## Annexe B Ventilation des indicateurs du marché du travail

Les indicateurs du marché du travail analysés dans le corps du texte peuvent être ventilés en fonction de plusieurs catégories : âge, sexe, secteur, travail à temps plein et travail à temps partiel, emplois dans le secteur public et emplois dans le secteur privé, emplois temporaires et emplois permanents.

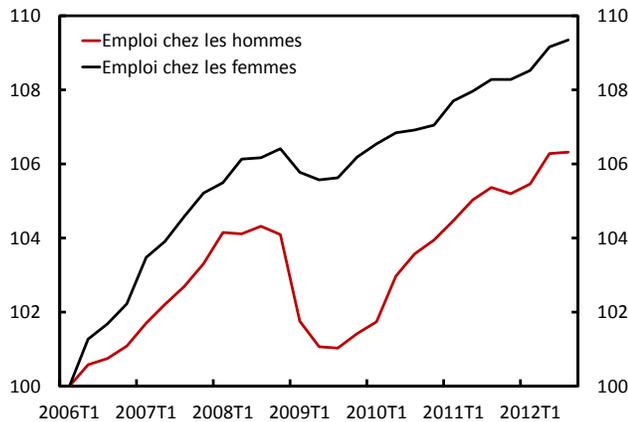
### Résultats selon le sexe et le secteur

Bien que les hommes représentent un peu plus de la moitié des personnes occupées, ils ont subi près de 75 % des pertes d'emplois au cours de la dernière récession (figure B-1).

**Figure B-1**

### Emploi selon le sexe, 2006T1 à 2012T3

indice, 2006T1 = 100



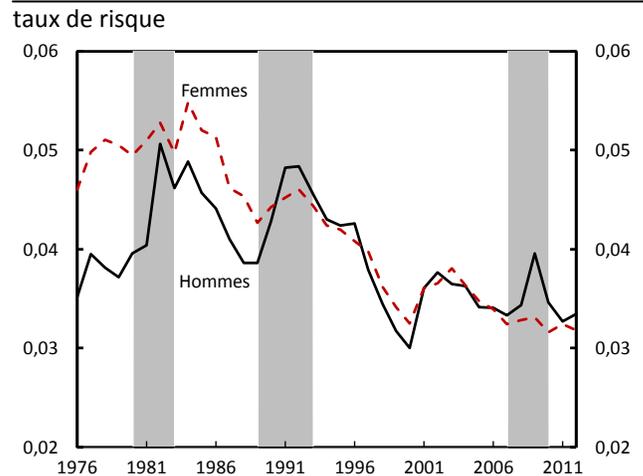
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

En effet, la tendance générale observée durant la dernière récession — où les hommes occupant un emploi au sein des secteurs les plus sensibles aux cycles économiques ont été les plus touchés — a également été observée lors des récessions précédentes au Canada (Hennessy et Yalnizian [2009]) et aux États-Unis (Hoynes et coll. [2012]). L'analyse approfondie des microdonnées historiques de l'Enquête sur la population active du Canada révèle que la hausse des cessations d'emploi attribuable aux récessions

(entrées en chômage) touche presque uniquement les hommes (figure B-2).

**Figure B-2**

### Entrées en chômage estimatives, 1976 à 2012



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

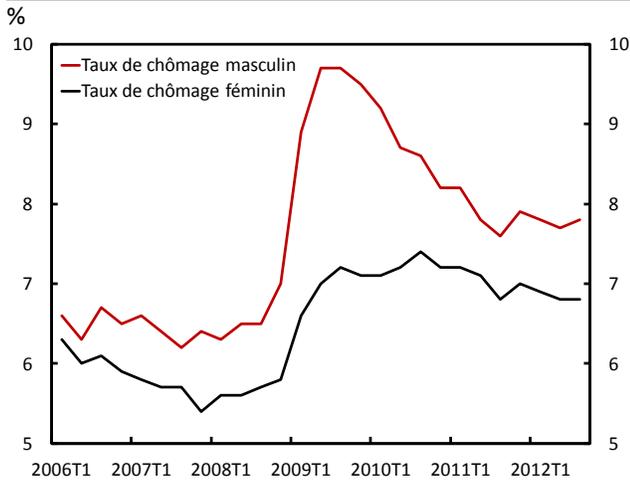
Nota : Septembre 2012 est le dernier mois pour lequel il existe des données. Consulter l'annexe C pour de plus amples renseignements sur la méthodologie. La note 5 précise les dates des récessions (ombrées).

Au début de la récession, le taux de chômage masculin était supérieur au taux de chômage féminin et il a enregistré, sans surprise, une hausse beaucoup plus marquée au cours de la récession (figure B-3). L'écart entre ces deux taux de chômage est revenu à la normale lors de la reprise économique.

Fait inquiétant, on constate que le taux d'activité des hommes, qui a reculé durant la récession, ne s'est pas encore rétabli (figure B-4).

Figure B-3

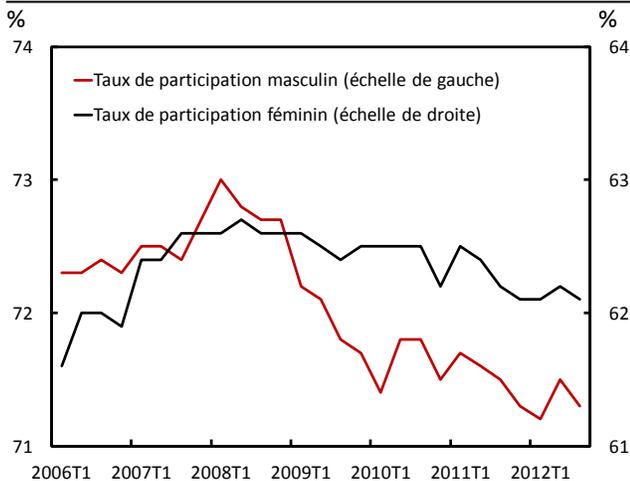
Taux de chômage selon le sexe, 2006T1 à 2012T3



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Figure B-4

Taux d'activité selon le sexe, 2006T1 à 2012T3

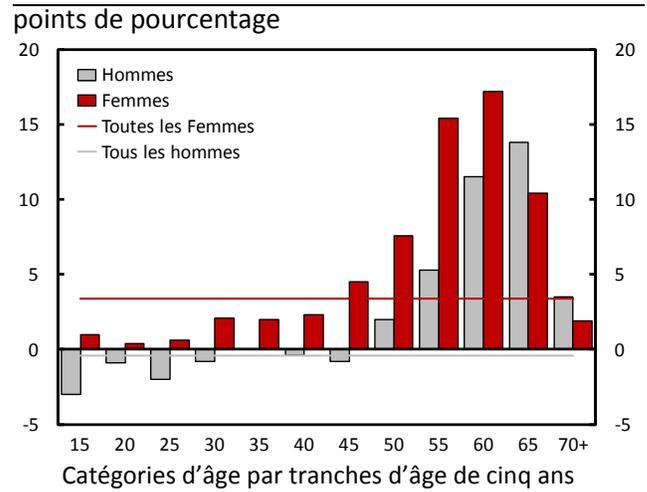


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

En effet, au cours de la dernière décennie, le taux d'activité des hommes a subi une baisse générale — laquelle a principalement touché les personnes de moins de 50 ans — tandis que le taux d'activité des femmes a augmenté dans toutes les tranches d'âge (figure B-5).

Figure B-5

Variation des taux d'activité selon l'âge et le sexe entre 2001 et 2011



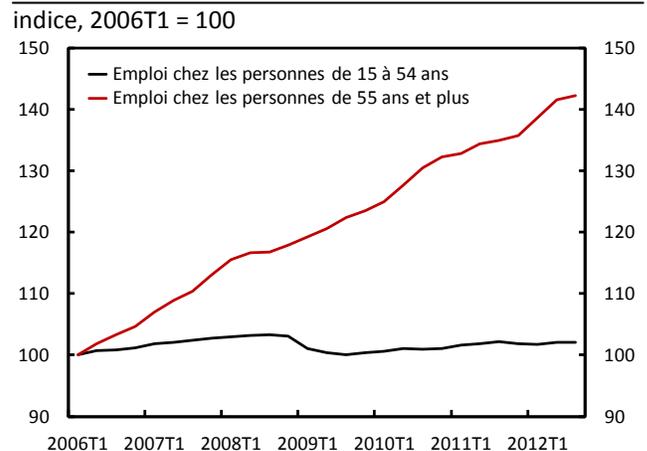
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Résultats par tranche d'âge

L'examen de l'emploi en fonction de l'âge révèle que, malgré le fait que le niveau de l'emploi chez les personnes âgées de 15 à 54 ans est demeuré relativement stable depuis le premier trimestre de 2006, l'emploi a fortement progressé chez les personnes de 55 ans et plus durant la récession et la reprise économique (figure B-6).

Figure B-6

Emploi selon l'âge, 2006T1 à 2012T3

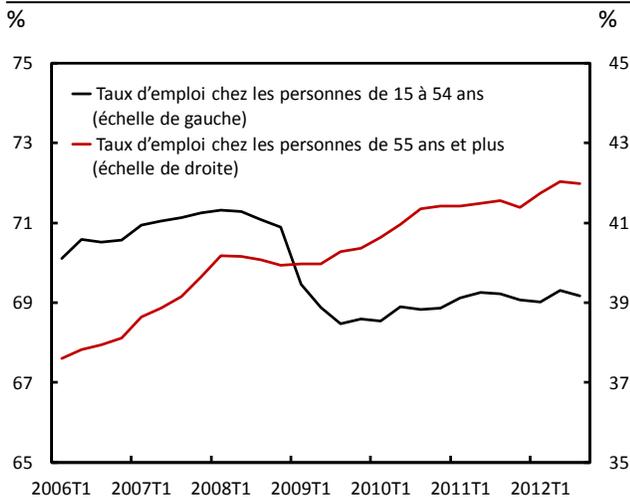


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Même après prise en compte des changements démographiques par l'analyse du taux d'emploi, on constate que le phénomène demeure clair : le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 54 ans est nettement inférieur au sommet antérieur à la récession et il demeure presque inchangé par rapport à son creux, tandis que le taux d'emploi des personnes âgées de 55 ans et plus augmente régulièrement (figure B-7).

**Figure B-7**

**Taux d'emploi selon l'âge, 2006T1 à 2012T3**

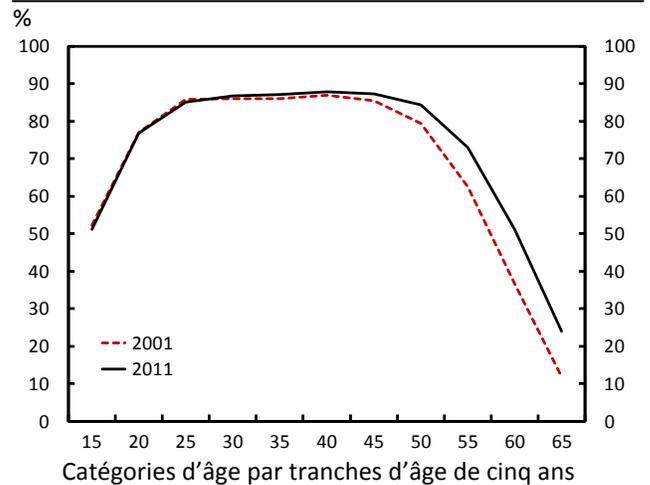


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Depuis 10 ans, la hausse du taux d'activité a été concentrée chez les personnes de plus de 50 ans (figure B-8). À l'opposé, les jeunes Canadiens ont été touchés de façon disproportionnée par la dernière récession. Ainsi, le taux d'activité a reculé bien davantage chez les jeunes de 15 à 24 ans que chez les travailleurs plus âgés, ce qui donne à penser que certains sont retournés aux études (figure B-9).

**Figure B-8**

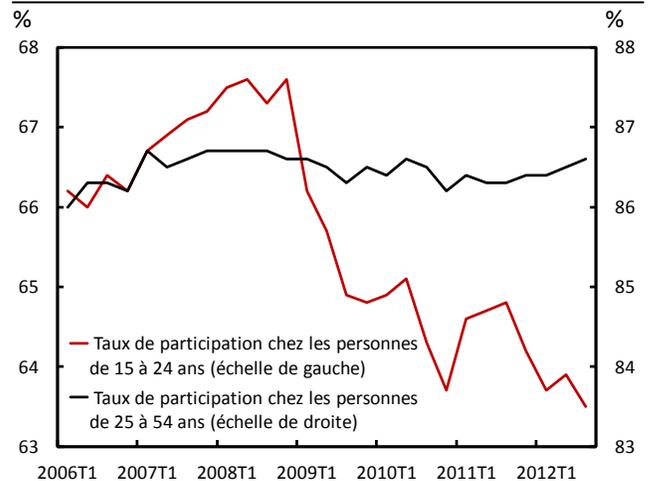
**Taux d'activité global selon l'âge, 2001 et 2011**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

**Figure B-9**

**Taux d'activité selon l'âge, 2006T1 à 2012T3**

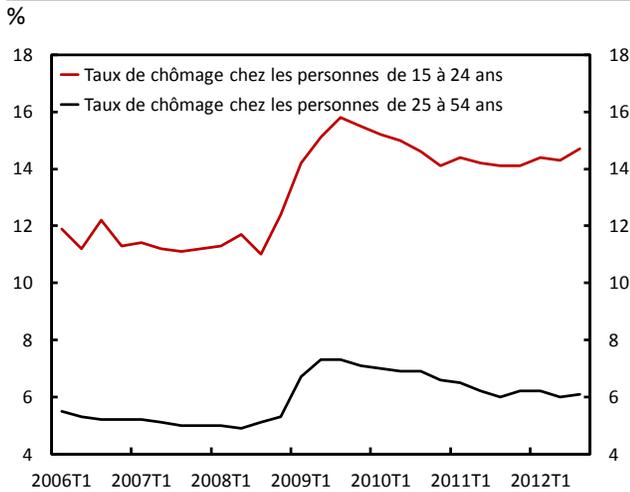


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Malgré la baisse du taux d'activité des jeunes, le taux de chômage des 15 à 24 ans a augmenté considérablement durant la récession et il demeure nettement supérieur à celui des 25 à 54 ans (figure B-10).

**Figure B-10**

**Taux de chômage selon l'âge, 2006T1 à 2012T3**



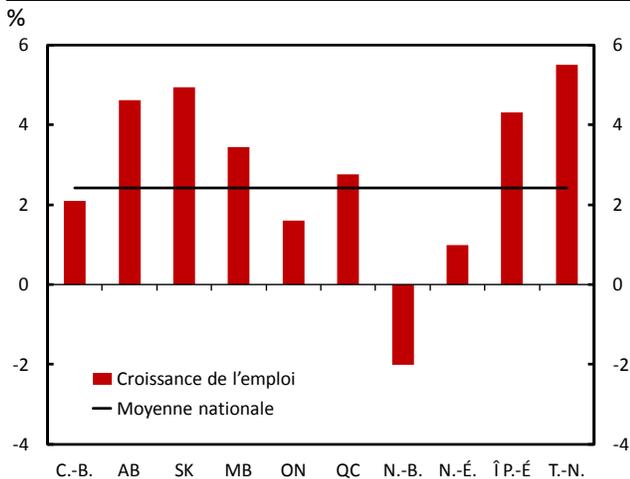
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

*Résultats par province*

Le niveau de l'emploi est plus élevé qu'avant la récession dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick (figure B-11).

**Figure B-11**

**Évolution de l'emploi dans les provinces, 2008T3 à 2012T3**



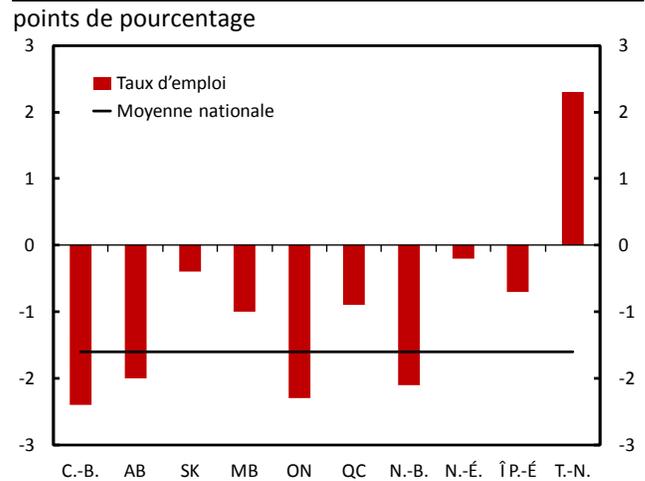
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Nota : On a posé en hypothèse pour toutes les provinces que le sommet de l'emploi avant la récession a été atteint au troisième trimestre de 2008, car cela correspond au sommet de l'emploi observé à l'échelle nationale.

Cependant, quand on exprime l'emploi en proportion de la population active, on constate que, dans toutes les provinces (à l'exception notable de Terre-Neuve-et-Labrador), les taux d'emploi demeurent inférieurs aux sommets observés avant la récession (figure B-12).

**Figure B-12**

**Évolution des taux d'emploi provinciaux, 2008T3 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

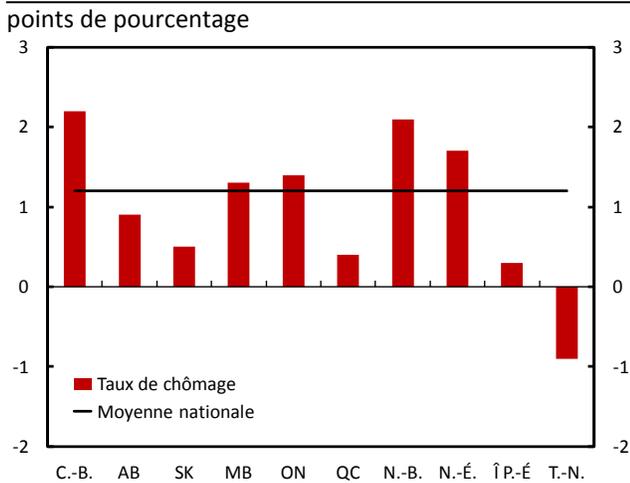
Nota : On a posé en hypothèse pour toutes les provinces que le sommet de l'emploi avant la récession a été atteint au troisième trimestre de 2008, car cela correspond au sommet de l'emploi observé à l'échelle nationale.

Les taux d'emploi de la majorité des provinces étant plus bas qu'avant la récession, on constate sans surprise que les taux de chômage, eux, sont le plus souvent plus élevés (figure B-13). Cela dit, les causes sous-jacentes de ce phénomène varient d'une province à l'autre. Par exemple, si le taux de chômage de la Colombie-Britannique demeure élevé, c'est surtout en raison d'une forte croissance de la population combinée à un taux d'activité élevé, et non à cause d'une faible progression de l'emploi. Ce serait à peu près la même chose en Nouvelle-Écosse. Par contre, les marchés du travail de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont affichés les chiffres les plus médiocres. En revanche, le rendement du marché du travail de Terre-Neuve-et-Labrador a surpassé celui de toutes les autres provinces depuis le

troisième trimestre de 2008, et ce, à de nombreux égards, y compris la croissance de l'emploi et l'évolution du taux d'emploi, du taux d'activité et du taux de chômage par rapport aux chiffres observés avant la récession. Il faut dire cependant que les améliorations relatives observées à Terre-Neuve-et-Labrador reflètent en partie le fait qu'on y est parti de plus loin.

**Figure B-13**

**Évolution des taux de chômage provinciaux, 2008T3 à 2012T3**



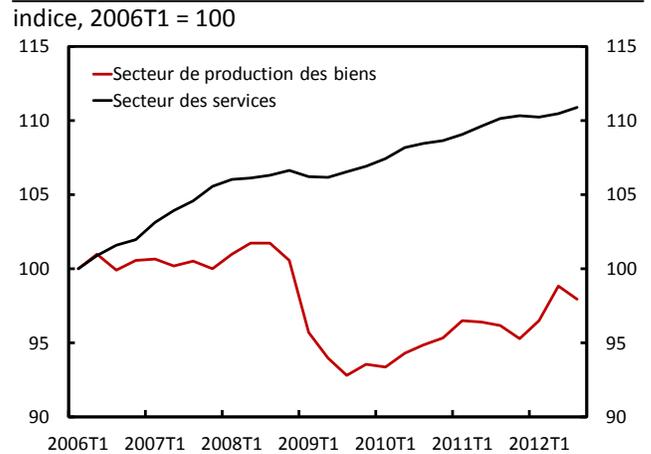
Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

*Résultats par secteur*

Durant la récession, près de 85 % des emplois perdus se trouvaient dans le secteur de la production des biens (p. ex. construction et fabrication), un domaine traditionnellement masculin (figure B-14). D'ailleurs, au troisième trimestre de 2012, l'emploi dans le secteur de la production des biens demeurait inférieur au niveau observé avant la récession.

**Figure B-14**

**Emploi par secteur, 2006T1 à 2012T3**

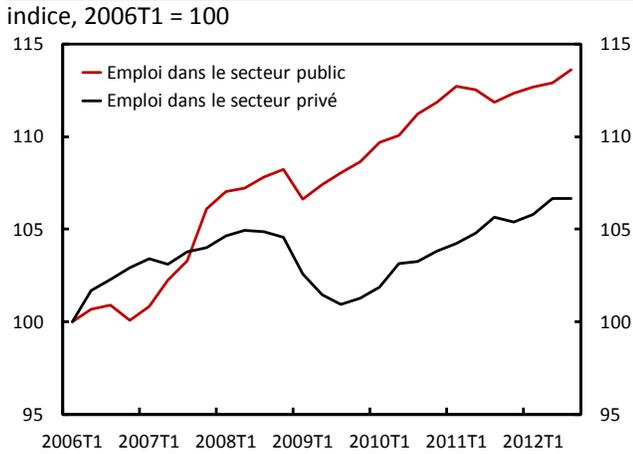


Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

Plus précisément, en moyenne, près des trois quarts des emplois créés durant la reprise économique se trouvaient dans le secteur des services. En effet, le nombre d'emplois dans le secteur de la production des biens présente toujours un déficit d'au moins 125 000 emplois par rapport au sommet observé avant la récession, ce qui est imputable surtout à la faiblesse persistante du secteur de la fabrication. Par ailleurs, il y a actuellement 500 000 emplois de plus dans le secteur des services par rapport au sommet de l'emploi observé avant la récession. Ce phénomène est attribuable principalement à la création d'emplois dans les domaines des soins de santé et des services sociaux, des services d'enseignement et des services professionnels, scientifiques et techniques, laquelle explique en partie pourquoi la croissance de l'emploi dans le secteur public a surpassé la création d'emplois au sein du secteur privé durant la récession et la reprise économique (figure B-15).

**Figure B-15**

**Emploi selon la catégorie de travailleurs, 2006T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.  
 Nota : L'emploi dans le secteur privé ne comprend pas les travailleurs autonomes.

*Qualité d'emplois*

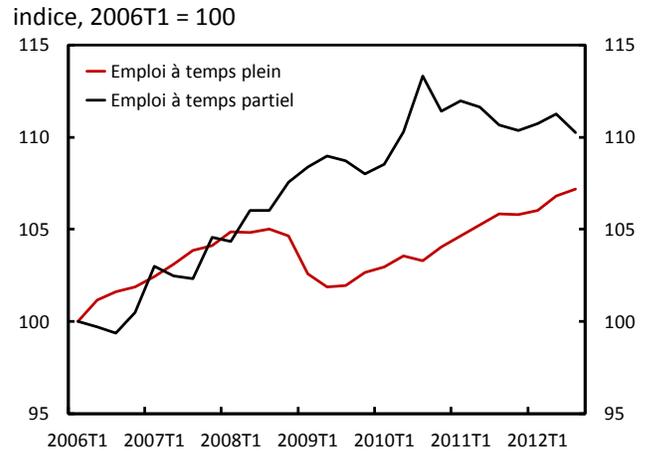
Bien que ces indicateurs du marché du travail donnent un aperçu de la quantité d'emplois au Canada, ils fournissent peu d'information sur la « qualité » des emplois. La figure B-16 permet de comparer l'évolution de l'emploi à temps plein et de l'emploi à temps partiel depuis le premier trimestre de 2006. On y constate aisément que les emplois à temps plein ont été particulièrement touchés par la faiblesse du marché du travail au cours de la récente récession (même si la situation s'est rétablie depuis). Par contre, le nombre d'emplois à temps partiel a continué d'augmenter durant la récession (ce qui pourrait être attribuable dans une certaine mesure à un phénomène de substitution), mais il a diminué progressivement au cours des deux dernières années parallèlement à une légère baisse du taux d'emploi à temps partiel imposé.

Un autre indicateur de la qualité de l'emploi est le type d'emploi (permanent ou temporaire), présenté à la figure B-17. Fait intéressant, alors que le nombre d'emplois permanents est à peu près revenu au sommet observé avant la récession, le

nombre d'emplois temporaires a rebondi pour atteindre, au troisième trimestre de 2012, un sommet nettement supérieur à celui qui précédait la récession, après une baisse spectaculaire au cours de la récession.

**Figure B-16**

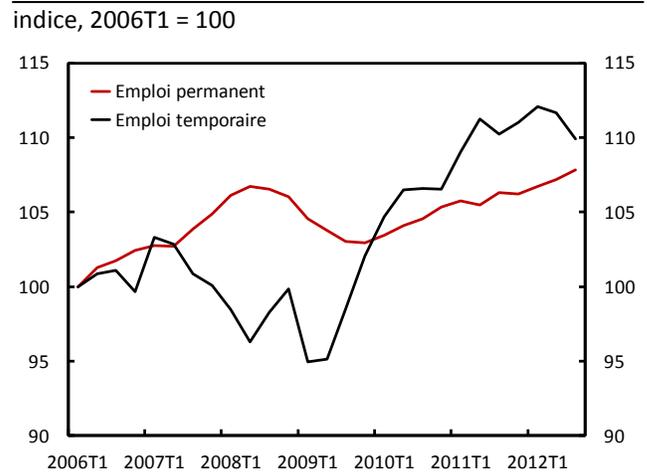
**Emplois à temps plein et emplois à temps partiel, 2006T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.

**Figure B-17**

**Emplois permanents et emplois temporaires, 2006T1 à 2012T3**



Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada.  
 Nota : Les données sur les emplois permanents et les emplois temporaires ont été désaisonnalisées à l'aide de la méthode X-12 du Bureau du recensement des États-Unis.

## Annexe C Estimation des flux du chômage

Les flux du chômage sont estimés à l'aide d'une méthodologie élaborée par Shimer (2012) et Elsby et coll. (2009). Cette méthodologie a été utilisée pour la première fois par Campolieti (2011) pour analyser les données de l'Enquête sur la population active du Canada recueillies entre 1976 et 2008, soit avant le début de la récession mondiale.

L'équation suivante constitue le point de départ de la description de la dynamique du chômage<sup>23</sup> :

$$u_{t+1} = (1 - F_t)u_t + u_t^s \quad (\text{E.1})$$

Le taux de chômage du prochain mois ( $u_{t+1}$ ) est la somme de deux termes : le premier terme,  $(1 - F_t)u_t$ , est le nombre de personnes sans emploi qui n'ont pas quitté le chômage au cours du mois et qui font donc toujours partie du bassin de chômeurs. La variable  $F_t$  est la probabilité qu'un chômeur donné trouve un emploi au cours du mois (la probabilité d'obtention d'un emploi). Le deuxième terme ( $u_t^s$ ) correspond aux personnes en chômage depuis peu (c.-à-d. les personnes en chômage depuis quatre semaines ou moins) qui sont les nouveaux venus dans le bassin de chômeurs<sup>24</sup>. L'équation (E.1) peut être

reformulée pour obtenir la probabilité d'obtention d'un emploi :

$$F_t = 1 - \left( \frac{u_{t+1} - u_t^s}{u_t} \right) \quad (\text{E.2})$$

Finalement, le **taux de risque de sortie du chômage** mensuel ( $f_t$ ) peut être estimé à partir de la probabilité d'obtention d'un emploi à l'aide de l'équation suivante, laquelle suppose que les travailleurs trouvent des emplois selon le processus de Poisson :

$$f_t = -\ln(1 - F_t). \quad (\text{E.3})$$

Ce résultat est souvent interprété comme une estimation de la fréquence à laquelle un chômeur type trouve un emploi au cours du mois.

La prochaine étape consiste à estimer le **taux de risque d'entrée dans le chômage** mensuel ( $s_t$ ). Ce taux souvent appelé le « taux de départ » et interprété comme la fréquence à laquelle un travailleur type entre en chômage. Il est nécessaire de tenir compte du biais lié à la période d'agrégation pour estimer le taux de risque d'entrée dans le chômage. Cet ajustement est requis parce que l'Enquête sur la population active ne relève la situation de travail d'une personne que durant les semaines de référence, soit la semaine où tombe le 15<sup>e</sup> jour du mois. Par conséquent, l'enquête ne rend pas compte d'un emploi perdu après une semaine de référence donnée si la personne trouve un nouvel emploi avant la semaine de référence suivante et, par conséquent, on considérera que cette personne était occupée au cours des deux mois malgré cette courte période de chômage. Dans les faits, la série sur le chômage de courte durée ( $u_t^s$ ) sous-estime systématiquement le flux réel d'entrée dans le chômage au cours de l'intervalle d'un mois et cette sous-estimation est plus importante lorsqu'il est

<sup>23</sup> Cette méthodologie ne tient pas compte des entrées sur le marché du travail ou des départs (la marge d'activité); cependant, plusieurs chercheurs ont constaté que les propriétés cycliques de ces estimations ne sont pas sensibles à cette hypothèse (Elsby, Hobijn et Sahin, à venir).

<sup>24</sup> Les données sur le chômage de courte durée () présentent une discontinuité puisque le questionnaire de l'Enquête sur la population active a été remanié entre septembre 1996 et janvier 1997. Avant cette modification, le statut de certaines personnes licenciées temporairement n'était pas signalé et on considérait celles-ci comme des « inactifs » alors qu'elles auraient dû être considérées comme des « chômeurs ». La modification du questionnaire en 1997 a permis de résoudre ce problème, ce qui a entraîné une hausse du nombre de personnes licenciées temporairement, laquelle a ensuite donné lieu à une augmentation du nombre de chômeurs de courte durée. La méthodologie d'Elsby et coll. (2009) a été modifiée de manière semblable au questionnaire de l'Enquête sur la population active de 1997 afin de tenir compte d'une discontinuité semblable dans les données de la Current Population Survey des États-Unis de 1994. Dans le cas de l'Enquête sur la population active, un facteur de 1,265 a été appliqué au niveau de chaque série antérieure à septembre 1996 afin d'uniformiser les valeurs sous-représentées. Les facteurs d'ajustement

utilisés dans le calcul des données présentées à la figure B-2 étaient de 1,290 pour les hommes et de 1,242 pour les femmes.

plus facile de trouver un emploi (c.-à-d. lorsque le flux de sortie du chômage [ $f_t$ ] est supérieur). Shimer (2012) a proposé un ajustement continu pour remédier à ce biais lié à la période d'agrégation, lequel consiste à résoudre l'équation non linéaire suivante pour la variable ( $s_t$ ) :

$$u_{t+1} = u_t^* - (u_t - u_t^*) \exp -(s_t + f_t) \quad (\text{E.4})$$

où la variable ( $u_t^*$ ) est le niveau de chômage d'équilibre déterminé par l'équation  $(\frac{s_t}{s_t+f_t})l_t$ , et où la variable ( $l_t$ ) désigne la population active.

Enfin, les estimations mensuelles des flux d'entrée dans le chômage et de sortie du chômage, ( $s_t$ ) et ( $f_t$ ), lesquelles sont déterminées à partir de données non désaisonnalisées, sont désaisonnalisées au moyen de la méthode X-12 sous EViews, puis totalisées selon une fréquence réduite (trimestrielle ou annuelle) en faisant la moyenne des séries mensuelles désaisonnalisées.